Nos 131-132 Août-Septembre 1930.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

Directeurs :

R. P. M.-V. Bernadot, O. P.

R. P. Et.-M. Lajeunie, O. P.

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Notre élévation surnaturelle

I

Candidats a la vie divine

Il y a dans l'âme humaine un besoin profond d'entrer dans la vie intime de Dieu et de le voir tel qu'il est. « Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, disait saint Augustin, et notre cœur est inquiet tant qu'il ne se repose pas en vous (1). »

Je ne veux pas dire certes que tout homme est naturellement travaillé du désir de contempler Dieu. Hélas! il est trop évident que nombre de gens ne s'en préoccupent point. Combien même vivent sans aucun souci intellectuel et se contentent de basses satisfactions matérielles!

(1) *Confess.*, l. I, ch. I.

Mais ceux-ci ne représentent que très mal l'homme intelligent. Considérons, au contraire, tout esprit éveillé, et nous constaterons en lui bien vivant le désir de connaître. Que dans la réalité, et pour des raisons diverses, ce désir s'arrête à certaines limites, il n'en est pas moins certain que par lui-même ce désir est sans bornes. Les questions des enfants qui assaillent de « pourquoi » les grandes personnes donnent le sentiment très vif de ce désir insatiable. Les investigations scientifiques des grands savants, auxquelles la mort seule vient mettre un terme, en sont une autre preuve. Ces jeunes esprits que rien n'a encore blasés, ces sages qui ne cessent de faire travailler leur intelligence, et dont les connaissances croissantes ne font qu'augmenter la curiosité de savoir (1), voilà les véritables représentants de l'humanité considérée par ce sommet qui l'élève au dessus des simples animaux. Et c'est là-dessus que tablait saint Thomas d'Aquin pour prouver que le désir de voir Dieu était contenu, implicitement du moins, dans le désir humain de savoir.

Les pages de saint Thomas sont multiples où il expose ce bel enseignement. Elles se ramènent au raisonnement que voici. Tout naturellement, en voyant se produire quelque chose, que ce soit un humble incident terrestre ou un phénomène céleste plus ou moins insolite, une éclipse de soleil par exemple, l'homme se demande quelle en est la cause. Connaître les causes, voilà un désir naturel de toute intelligence humaine. Mais un désir naturel dénonce une capacité intime, une convenance tout au moins entre l'objet de ce désir et notre nature. Un vrai désir doit pouvoir être satisfait d'une façon quelconque.

(1) « Quanto aliquis plura scit, tanto majori desiderio affectat scire » (III *Gent.*, c. 25).

Si donc l'esprit humain désire connaître les causes, c'est que d'une façon ou de l'autre la possibilité existe pour lui de les connaître.

La question est de savoir si ce désir de connaître les causes va jusqu'à vouloir connaître ce que Dieu est. Oui, dit saint Thomas, si l'on analyse théoriquement son exigence. Car, il faut le répéter, en fait, les hommes peuvent pour la plupart rester en deçà. Mais ce n'est pas à l'expérience que nous faisons appel, c'est à ce qui devrait être, à ce que doit être ce désir poussé à bout. Tant que, de cause en cause, l'esprit humain ne s'est pas élevé jusqu'à la Cause suprême qui explique tout, il ne reçoit pas satisfaction complète.

Saint Thomas donnait l'exemple de l'éclipse de soleil (1). A un enfant intelligent qui me demande pourquoi le soleil s'obscurcit de la sorte, j'explique que la lune en tournant autour de la terre à travers l'espace se trouve parfois entre le soleil et la terre si exactement placée qu'elle nous voile le soleil. Alors si son esprit reste en éveil, il me demande comment la lune peut tourner ainsi. Je lui expose de mon mieux la loi de sa gravitation autour de la terre, et celle de la gravitation de la terre autour du soleil. — Mais le soleil, comment tient-il dans l'espace ? — Je fais appel à un centre de gravitation, inconnu de nous, mais qui doit exister. Et finalement je conclus à une première force, centre de tout, et que nous appelons Dieu. Sans Dieu rien ne s'explique. Ainsi l'esprit ne doit trouver de satisfaction que parvenu à Dieu. Et quelle que soit la voie où il s'engage, s'il veut aller jusqu'au bout, c'est là qu'il parvient.

Encore n'est-il pas vraiment au terme de ses recherches. Car une question suprême se pose alors : « Qu'est-ce

(1) *Summa*, I^a II^ae, qu. 3, a. 8.

que Dieu ? » La question même que Thomas d'Aquin, encore petit enfant, posait à ses maîtres du Mont-Cassin. Ce Dieu dont l'existence s'impose nécessairement à notre esprit pour expliquer tout le reste, qu'est-il ? Les philosophes en disent ceci... Les théologiens ajoutent cela... Nous avons donné un aperçu de leur enseignement dans de précédentes méditations (1). Plus l'esprit humain s'applique à les entendre tour à tour, plus son désir s'accroît de mieux connaître ce Dieu. Il lui faudrait la vision directe de sa réalité même pour être absolument satisfait. Voilà donc jusqu'où, l'occasion donnée, doit s'étendre ce désir, naturel à l'intelligence humaine, de connaître les causes. Peu importe, qu'en fait, les hommes s'arrêtent la plupart du temps avant d'arriver au but. Leur désir humain a potentiellement cette amplitude.

Sans doute aussi, même au cas où ce désir devient explicite, prend-il vers la fin la forme d'un simple souhait. Tout d'abord l'esprit humain veut fermement connaître ce qui est à la portée de ses forces propres. Puis il voudrait bien connaître au-delà. Qu'un secours d'en haut l'y introduise, il en sera tout heureux. Il se trouvera au comble de ses vœux. Car cela est dans la ligne de son désir naturel.

Analysé à son début, son désir illimité de connaître comprend si bien cet au-delà, que celui-ci apparaît dès lors comme possible, à condition, bien entendu, qu'intervienne une puissance supérieure. Oui, possible. Sans cette possibilité ce désir illimité apparaît vain (2). Il est inintelligible. Et voilà en définitive ce qu'a entendu prouver saint Thomas.

(1) Cf. « Dieu contemplé dans son image », *La Vie Spirituelle*, septembre et octobre 1929.

(2) I^a^, qu. 12, a. 1.

*
* *

On peut faire une nouvelle série de considérations qui nous conduiront avec plus de force au même résultat. Pour démontrer la possibilité de notre élévation surnaturelle, nous avons fait appel à ce désir illimité de savoir que tout homme peut constater en lui, du moins à l'état embryonnaire. De ce désir qui est un acte de l'âme et dont les plus superficiels se rendent compte, descendons maintenant jusqu'à l'essence de l'âme humaine. Nous y découvrirons la raison fondamentale de cette même possibilité. Nous verrons pourquoi en définitive Dieu peut nous élever jusqu'à la vision de sa beauté.

C'est que notre âme, parce qu'elle est intelligente, se trouve capable de connaître *tout ce qui est*. Or Dieu est, il est l'Être même. Notre âme est donc orientée vers Dieu. C'est par là que se fera le raccord entre notre nature et le surcroît divin qui nous sera donné pour contempler Dieu face à face. Expliquons ces pensées avec quelque détail.

Tout ce que nous connaissons est englobé sous ce nom commun d'être. Voici une chose qui *est* de telle façon. Celle-là *est* d'une autre façon. Mais tout est de l'être. Entre toutes les sortes d'êtres, celui qui se présente d'abord à notre esprit est l'être des choses matérielles. Ces choses matérielles frappent nos sens, nous les voyons, nous les entendons, nous les touchons, et par une élaboration de notre intelligence nous arrivons à découvrir plus ou moins profondément ce qu'elles sont en elles-mêmes, ce qui constitue leur être. Nous concevons ensuite qu'il y a de l'être qui n'est pas ainsi matérialisé, notre âme par exemple; après l'être matériel, nous découvrons l'être spirituel. Enfin nous comprenons que tout cela c'est de l'être qui pourrait ne pas exister, qui n'existe

donc pas de lui-même, mais par l'intervention d'un autre. Nous concluons qu'il y a, pour expliquer tous les êtres contingents, un être qui existe nécessairement par lui-même. Cet être d'où dépendent tous les autres êtres, cette source de l'être partout dispensé, c'est Dieu.

Donc nous avons l'idée d'être et nous l'appliquons à tant d'objets divers. Embrassant des réalités aussi dissemblables que Dieu et les créatures, cette idée est nécessairement confuse, mais elle reste vraie, elle correspond, vaille que vaille, à la réalité. Ce n'est pas un jeu de mots, une expression équivoque de dire des créatures et de Dieu qu'ils sont des êtres, bien qu'ils le soient chacun à leur façon.

De même ce n'est pas une expression équivoque d'affirmer que Dieu est intelligent, c'est-à-dire qu'il a cette faculté de connaître que nous constatons en nous, bien que chez lui cette faculté soit très différente de la nôtre, ainsi que nous l'avons dit autrefois. L'intelligence divine a pour objet premier l'être parfait que Dieu est essentiellement, cette source de l'être à laquelle toutes les créatures empruntent leur être et dans laquelle par suite Dieu les voit comme objets secondaires. Notre intelligence de créature humaine, au contraire, regarde l'être créé, et spécialement cet être qui est seul bien à sa portée, l'être des réalités matérielles. De là elle s'élève ensuite jusqu'à se faire une idée de l'être de Dieu, une idée approchante ou plutôt une idée qui ne soit pas trop inapte à représenter l'objet divin.

Nous n'atteignons ainsi l'Être divin que sous l'aspect de cause première, c'est-à-dire assez mal. Autant nous sommes sûrs de son existence, autant nous ignorons sa réalité essentielle. Et la raison en est bien simple. C'est l'insuffisance de l'être créé, c'est l'inanité de tous ces êtres contingents, qui nous amènent à conclure qu'un

être supérieur existe, qui est tout autre. Mais par là même tous ces êtres qui passent, tous ces êtres misérables, indigents, ne peuvent que nous donner une pauvre idée de l'Être qui existe en plénitude. Cependant notre intelligence reste confusément orientée vers l'être en tant qu'être, et donc vers l'Être divin qui est la réalisation suprême de l'être. Tel qu'il est en soi, Dieu demeure hors de la portée de notre esprit. Néanmoins notre esprit vise cet au-delà. Si Dieu venait au secours de cette tendance, si, tout en nous laissant en notre état fini de créature (et il le faut bien), il donnait une efficacité infinie à cette faculté pour lui permettre d'atteindre jusqu'à son être infini, s'il divinisait notre intelligence pour lui permettre de le voir tel qu'il est ?

Car pour être élevé à la hauteur de l'Être suprême et le voir face à face, nous n'avons qu'une capacité passive, un capacité que nous ne sommes pas en mesure d'exploiter. Cette capacité passive que l'analyse de notre désir illimité de savoir nous a fait connaître, que l'étude de notre faculté intellectuelle nous a encore mieux révélée, Dieu seul peut lui apporter les perfectionnements dont elle a besoin pour arriver à sa fin dernière. Mais il est possible, convenable même, qu'il le fasse.

Considérez cette nappe d'eau, étang, lac ou mer. D'elle-même la masse liquide s'étale sur la terre. L'immense Océan s'arrondit pour épouser la forme du globe. Cependant il y a, de plus, dans l'eau une plasticité qui manque à la croûte solide de la terre et qui lui permet de l'élever sous l'attraction de la lune. Ainsi s'explique le flux et le reflux des marées. Saint Thomas recourt à cet exemple pour nous faire comprendre que dans les natures qui sont coordonnées de façon à former ensemble un système, chaque nature possède, avec les ressources positives qui la font agir suivant les lois de son espèce, la pos-

sibilité de tirer profit des forces supérieures avec lesquelles elle se trouve en rapport et qui exercent leur influence sur elle. Dieu, dit-il, nous élève de la sorte au-dessus de nos capacités naturelles en vertu de cette plasticité qui rend notre esprit capable de sa grâce.

Voici un autre exemple encore meilleur à certains égards. Cette aubépine qui fleurit au bord de la route produit de petits fruits rouges dont se nourrissent les merles à l'automne. D'elle-même elle ne peut donner rien de plus. Mais voici qu'un jardinier greffe sur le tronc de l'aubépine une branche de poirier. Bien des arbustes répugneraient à cette greffe, et leur sève n'y poursuivrait pas sa vie montante. Mais l'aubépine s'y prête et, grâce à cette souplesse, elle produira bientôt de beaux fruits qu'elle ne se connaissait pas.

Or l'élévation surnaturelle de l'esprit humain se fait de cette sorte, grâce à l'intervention de Dieu, qui donne à notre âme le surcroît de connaissance qu'elle est capable de recevoir et qui l'élève jusqu'à la vision de la beauté éternelle.

Seul Dieu peut nous faire ce don, qui est d'ordre divin. Mais seule aussi, entre tous les êtres ici-bas, l'âme humaine peut se prêter à cette opération. Un animal ne le peut. Lui offrir ce don surnaturel serait pire que de jeter des perles devant les pourceaux. L'homme, au contraire, trouvera là cette perfection absolue que sa nature d'esprit désirait en quelque sorte, dont elle était capable d'une certaine façon, mais qu'elle ne pouvait atteindre que par la grâce de Dieu. Seul avec les anges, l'homme est candidat à la vie divine (1).

(1) Cf. Gardeil, O. P., *La Structure de l'âme et l'expérience mystique*, t. I, pp. 268-348, et Roland-Gosselin, O. P., *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 1929, pp. 193-222.

II

Participants de la nature divine

Qui ne connaît la fameuse peinture de la chapelle Sixtine où Michel-Ange montre Adam à peine sorti des mains de son Créateur, étendu sur la terre et s'éveillant dans sa jeune et robuste beauté ? Voilà l'homme, ce candidat à la vie divine que nous avons étudié.

Au dessus, en plein ciel, la très sainte Trinité semble voguer, emportée par un grand vent qui gonfle le manteau divin à la façon d'une voile. Elle arrive sur Adam, le regarde avec complaisance. Les trois personnes avaient dit : « Faisons l'homme à notre image. » Et maintenant elles constatent que c'est bien ainsi. *Et vidit quod esset bonum.* Alors Dieu le Père s'incline tendrement vers sa créature. De son bras gauche il continue certes d'enlacer la Sagesse divine personnifiée dans son Fils unique, et s'unit encore à celui-ci pour caresser une troisième personne qui est leur Amour éternellement jeune comme un bel enfant. Mais sa main droite est libre, et il la tend à travers l'abîme qui le sépare de l'homme. Son dessein est évident. Il veut attirer Adam jusqu'à eux, l'introduire dans leur bienheureuse intimité. Le noble regard de la Sagesse éternelle préside à ce geste divin, et leur Amour en est bien d'accord. La sainte Trinité agit comme un seul être par cette main du Créateur. Geste d'amour, de sagesse et de puissancce tout à la fois.

Que fait l'homme ? Sous l'influence de ce désir qui naît en son âme de pénétrer dans l'intimité de l'Être suprême, il s'est redressé. A demi seulement. Car ce désir, il n'ose le pousser à bout, sachant son impuissance à le

réaliser lui-même. Mais voici que le grand geste du Seigneur vient à la rencontre de ses vœux pour les combler merveilleusement. Avec quelle joie l'homme y répond! Sa main rejoint la main divine qui le saisit et l'élève.

Les anges, serrés autour de Dieu, abrités sous son manteau harmonieusement arrondi, douce demeure de leur béatitude, regardent avec étonnement ce nouveau venu à qui le Maître fait même grâce qu'à eux.

Cette grâce ainsi représentée dans un symbole qui parle aux yeux, comment la décrire en termes théologiques ?

Nous avons trouvé *grâce* devant Dieu, c'est-à-dire que la bienveillance de la sainte Trinité s'est inclinée vers nous. Mais il y a une grande différence entre la bienveillance divine et celle d'un homme. Un homme touché d'affection pour nous subit l'influence de quelque qualité préexistante qu'il constate ou croit découvrir en notre personne. Il nous trouve *gracieux*, dirais-je, pour employer un mot apparenté à celui de grâce, tandis que Dieu nous aime par pure bonté et, en conséquence, nous *gratifie* de certaines qualités. Toutes celles qui nous constituent naturellement proviennent déjà de cette bienveillance du Créateur. Cependant, dès lors qu'il voulait nous créer, ces qualités-là nous étaient dues en quelque sorte, faisant partie intégrante de notre nature. Mais il a poussé l'amour jusqu'à nous élever au-dessus de notre condition naturelle pour nous communiquer son propre bien. Ce don-là est absolument *gratuit*. Et c'est cela, la grande grâce que Dieu nous a faite, la grâce par excellence, *la grâce* tout court (1).

Comment le concevoir ? Est-ce un simple secours qui s'insinue transitoirement dans nos facultés naturelles pour les hausser jusqu'à Dieu ? Une telle grâce, purement

(1) I^a II^ae, qu. 110, a. 1, corp. et ad 1.

actuelle, serait pour nous assurément une grande faveur. Il faut remarquer cependant que nous ne serions alors que les exécuteurs passifs de l'activité divine. Dieu seul vivrait sa grande vie en nous et par nous. Nous ne la vivrions pas vraiment nous-mêmes.

Dans l'ordre naturel, Dieu concourt bien par son activité à toutes nos opérations et leur donne de commencer et d'aboutir. Par les soins de sa puissance sans cesse occupée de nous, nous connaissons, nous voulons, nous agissons de toutes manières. « C'est en lui que nous nous mouvons et que nous déployons notre vie », disait saint Paul aux Grecs. Mais ce concours accordé par Dieu à toutes nos opérations n'empêche pas qu'il nous ait donné, au préalable, une nature et des facultés qui nous font capables d'agir. C'est par le fait de cette nature et de ces facultés que les actions produites sous l'influence divine sont néanmoins les actions de l'homme, actions provenant de sa spontanéité, actions dont il est responsable.

Dieu n'a pu prendre moins de souci des âmes qu'il aime jusqu'à ce point de les introduire dans son intimité. Bien au contraire. Non seulement il veut les aider à le connaître et à l'aimer tel qu'il est, mais il leur donne au préalable un organisme permanent qui les rend capables de produire ces actes-là facilement et d'eux-mêmes. *Disponit omnia suaviter.* Sa sagesse construit et agence parfaitement les êtres pour qu'ils exercent leurs fonctions aussi bien dans l'ordre surnaturel que dans l'ordre naturel.

Que peut être cet organisme surnaturel ? Il est nécessaire qu'il soit tout ensemble humain et divin. Car faute d'être humain, son activité encore une fois ne serait pas nôtre, elle ne s'exercerait pas en nous vitalement. Mais, à moins d'être en même temps divine, elle ne serait pas de force pour atteindre son objet, elle ne pourrait pas

nous donner de connaître Dieu comme il se connaît et de l'aimer comme il s'aime. Cet organisme devra donc tenir de la nature humaine et de la nature divine.

Le nom de nature, comme l'enseigne saint Thomas, signifie l'essence d'une chose en tant qu'elle est ordonnée à son opération propre (1). La nature d'un être, c'est ce qui constitue en lui le principe fondamental de l'activité propre à son espèce. La nature humaine par exemple, c'est la source de ces actes qui caractérisent l'homme. D'elle procède la faculté non seulement de sentir, mais de penser et de vouloir. Ceci distingue la nature de l'homme de celle des simples animaux. La nature divine, c'est ce qui permet à Dieu de produire ces opérations qui lui sont propres, se connaître tel qu'il est et s'aimer d'un amour qui réponde à cette connaissance intime. Cela est réservé à Dieu. *Deum nemo vidit umquam.* Nul n'a jamais vu Dieu (2). Personne, affirme Jésus, ne connaît le Père, si ce n'est le Fils (3). L'Esprit-Saint aussi, et pareillement, scrute les profondeurs de la divine essence. Ce qui est en Dieu nul ne le connaît, hors l'Esprit de Dieu, dit saint Paul (4).

Mais, nous l'avons dit, la nature humaine est telle que les trois personnes divines peuvent lui donner de participer à ces fonctions qui leur sont naturellement réservées. Et elles ont fait à la nature humaine cette grâce précieuse et magnifique de la rendre participante de la nature divine. C'est l'affirmation capitale de saint Pierre (5), qui inonde de sa lumière tout le traité de la grâce sanctifiante.

(1) *De ente et essentia,* cap. I.
(2) Joan., I, 18.
(3) Matth., XI, 27.
(4) I Cor., II, 9-11.
(5) II Petr., I, 4.

Sans doute est-il impossible que cette perfection nous soit donnée avec le mode infini qu'elle a en Dieu. Ce mode divin est essentiellement incommunicable. Quand nous participons à une perfection de Dieu, quelle qu'elle soit, il est toujours entendu que celle-ci ne peut se retrouver en nous que d'une manière finie. Mais ceci mis à part, l'âme en état de grâce n'en participe pas moins à la nature divine. Saint Pierre le dit expressément. Par don gratuit nous communions à la nature même de Dieu. De naissance nous participons déjà dans une certaine mesure à son intelligence et à sa volonté. Mais qu'est-ce que cela en comparaison de la destinée surnaturelle qui nous est offerte ? Naturellement capables de connaître les choses créées et de nous y complaire, capables aussi de connaître Dieu par ce détour et de l'aimer comme la cause première de tout, nous sommes élevés désormais jusqu'à la saisie directe de Dieu. Nous ne l'atteindrons pas intégralement, nous ne le comprendrons pas entièrement, comme Dieu même le peut faire. Néanmoins notre âme prend pour objet direct de sa vie d'intelligence et d'amour l'objet de la vie divine elle-même.

A cette fin notre nature a dû être comme refondue, recréée par une transfusion en nous de la nature même de Dieu. C'est bien notre nature vivante qui reste à la racine de cette activité, mais elle n'est pas laissée à son état natif, elle est transformée par la communication d'une énergie surnaturelle qui la divinise jusque dans sa vitalité pour lui permettre de connaître Dieu comme il se connaît, de l'aimer comme il s'aime. Les deux éléments qui font, l'un, que l'activité sera vraiment vivante, et l'autre, qu'elle sera divinisée, ne sont pas simplement juxtaposés, mais fusionnés ensemble. L'acte surnaturel qui en sera la conséquence ne procédera pas partiellement d'une cause et partiellement de l'autre, comme si elles se

partageaient la fonction, mais tout entier de chacune unie à l'autre. Il procède tout entier de la nature humaine, mais divinisée, et tout entier de la grâce divine, mais devenue vitale en nous par son insertion en notre âme.

Rien ne saurait mieux orienter notre esprit vers une idée exacte de cette grâce sanctifiante que l'image de la greffe, où s'opère la transformation de la sève native pour produire des fruits d'une nature supérieure. Est-ce la sève de l'arbuste sauvage qui produit ces beaux fruits ? Est-ce le rejeton de bonne qualité qu'on y a inséré ? Ce n'est ni l'un ni l'autre, ou plutôt c'est l'un et l'autre, mais en tant qu'ils ne font qu'un. Ce n'est pas la sève indépendamment de la greffe, ni la greffe sans la sève. Tout sort du sauvageon, mais surnaturalisé par la greffe, et tout sort de la greffe, mais vivant de la sève du sauvageon (1).

Veut-on après cela chercher dans le vocabulaire philosophique des termes pour définir la grâce sanctifiante ? Alors il faut dire que c'est une qualité qui pénètre notre âme humaine et l'imprègne à fond pour la faire participer formellement à la nature divine afin de lui donner ainsi la capacité d'atteindre l'essence divine elle-même.

Ce don surnaturel n'est qu'une qualité accidentelle, tandis que naturellement notre âme est une substance qui se tient par elle-même. Mais cette qualité qui survient ainsi dans notre âme l'emporte néanmoins sur elle en noblesse, elle l'élève à un degré supérieur d'être. Notre âme spirituelle élève notre corps au-dessus de l'animalité et en fait un corps humain. La grâce surnaturelle élève mieux encore notre âme : par elle nous sommes divinisés.

(1) Cf. Gardeil, O.P., *La structure de l'âme et l'expérience mystique*, I, p. 314-319.

C'est pourquoi la sainte Écriture parle souvent d'une véritable régénération qui fait de nous, pauvres hommes, les vrais enfants de Dieu. *Filii Dei nominamur et sumus.* On nous appelle enfants de Dieu, et nous le sommes réellement. *Ex Deo nati.* Nous sommes nés de Dieu.

Si le jour natal pour le chrétien est celui de son entrée au ciel où il voit Dieu face à face, dès le baptême le petit enfant possède en germe (*semen Dei*) tout ce divin avenir. Comme l'arbre n'est que le développement d'une graine, la gloire du ciel n'est que l'épanouissement de la grâce. Dans celle-ci il y a virtuellement toute celle-là (1).

Quant au chrétien qui tombe dans le péché mortel et perd cette grâce, c'est plus qu'un dévoyé, c'est véritablement un dégénéré.

Passe-Prest. F.-D. Joret, O. P.

(1) « Gratia Spiritus Sancti quam in praesenti habemus, etsi non sit aequalis gloriae in actu, est tamen aequalis in virtute, sicut semen arboris in quo est virtus ad totam arborem » (I^a II^ae, qu. 114, a. 3, ad 3).

L'Imitation de Jésus-Christ

La vie de Dieu est le propre modèle de notre vie surnaturelle. Nous en avons précédemment rappelé la raison. C'est que notre vie surnaturelle se définit la vie en nous de la grâce sanctifiante, et que la grâce sanctifiante elle-même représente une vraie participation à la nature divine. Cependant, d'un autre point de vue, la vie de Dieu joue vis-à-vis de notre vie de grâce le rôle de modèle suprême. Son modèle immédiat doit être cherché en la vie de Jésus-Christ.

L'imitation de Jésus-Christ : nulle formule de vie spirituelle ne nous est chère et ne nous paraît sûre à l'égale de celle-là. En quoi nous avons raison. Cela n'implique pas pour autant que nous en ayons toujours la compréhension théologique à laquelle nous pourrions prétendre et qui nous serait avantageuse.

*
* *

Nous disons la vie de Jésus-Christ. En réalité, il en a deux, essentiellement distinctes. Il a deux vies, tout de même que, dans l'unité de sa personne, il possède deux natures, la divine et l'humaine, étant l'Homme-Dieu. Vie et nature, en effet, se répondent. A la considérer de l'extérieur, la vie consiste dans l'ensemble des activités par lesquelles une nature réalise sa perfection et ultérieurement la communique, s'il y a lieu. Plus profondément vie et nature s'identifient. Autant de natures, autant de

vies distinctes. Dans l'Homme-Dieu, notre foi distingue donc une vie divine et une vie humaine. Nous ne devons pas perdre de vue cette vérité élémentaire.

Mais alors une question se pose. Lorsque nous disons que la vie de Jésus-Christ est le modèle immédiat de notre vie de grâce, de laquelle de ces deux vies voulons-nous parler ? Ce n'est pas de la vie divine, qui en Jésus-Christ est la même et unique vie divine que nous attribuons pareillement au Père et au Saint-Esprit, et qu'il sied de nommer la vie divine tout court ou la vie de Dieu. Selon cette vie divine, unique comme la nature divine elle-même, Jésus-Christ est le modèle suprême de notre vie de grâce, au même titre que le Père et le Saint-Esprit, avec lesquels il ne fait qu'un seul Dieu. Il faut donc que ce soit selon sa vie humaine que nous le disons notre modèle immédiat en la vie de la grâce.

La vie humaine de Jésus-Christ modèle immédiat de notre vie de grâce! Est-ce possible ? Sans hésiter, il faudrait répondre non, si on l'entendait de sa vie humaine naturelle. Cette vie humaine naturelle n'est pas du même ordre que notre vie de grâce. Celle-ci a pour principe la nature divine à l'état participé, celle-là la nature humaine. Ce n'est pas du tout la même chose, et la vie humaine naturelle de l'Homme-Dieu est inférieure à notre vie de grâce. Pour ce qui regarde, du moins, sa valeur intrinsèque. Car étant, en dépit de sa qualité proprement humaine, la vie d'une Personne divine, de ce chef, sa dignité et sa valeur extrinsèques sont infinies et bien supérieures à celles de notre vie de grâce en tant que vécue par une personne humaine. Mais ceci ne saurait changer la nature des choses. Activité de sa nature humaine, la vie humaine de Jésus-Christ en exerce les énergies naturelles, vis-à-vis de ses objets naturels, en regard de ses fins naturelles. Activité d'une nature par-

faite dans sa réalisation individuelle, et conduite impeccablement par une Personne divine, cette vie humaine est parfaite sans doute, mais dans son ordre qui est inférieur à l'ordre divin de la grâce. La connaissance naturelle, par exemple, que l'Homme-Dieu a de Dieu ne vaut pas notre connaissance de foi. L'amour naturel que l'Homme-Dieu a pour Dieu ne vaut pas non plus notre amour de charité. Et ainsi du reste. Ni la prudence naturelle, ni la justice naturelle, ni la force naturelle, ni la tempérance naturelle de l'humanité de Jésus-Christ ne se peuvent davantage comparer, pour la qualité de leur principe et l'étendue de leur objet, à nos vertus morales infuses. La vie humaine naturelle de Jésus-Christ ne saurait donc être le modèle de notre vie de grâce. Pour être devenue la vie d'une Personne divine, elle n'a pas changé de nature.

Mais la nature humaine de l'Homme-Dieu n'a pas été gratifiée de la seule grâce qu'on appelle la grâce d'union et qui n'est rien d'autre que sa substantielle appartenance à la divine Personne du Verbe. A raison de cette première grâce et en considération de la mission qu'elle doit remplir au bénéfice du genre humain et à la gloire de Dieu, elle a reçu la même grâce sanctifiante que nous sommes appelés nous-mêmes à posséder. Cette grâce sanctifiante devient, bien entendu, en elle comme en nous, le principe d'une vie surnaturelle ou divine par participation, distincte de sa vie divine naturelle, distincte aussi de sa vie humaine naturelle, qu'elle se subordonne, qu'elle s'incorpore, qu'elle dépasse, et qui est substantiellement identique à notre propre vie de grâce. C'est-à-dire que c'est une vie divine participée, et non pas par une nature angélique, mais par une nature humaine. C'est une vie divine à la source de laquelle il y a, formant un seul principe, une nature humaine surélevée et divinisée par la grâce sanc-

tifiante, fécondée au-delà de son propre pouvoir par la survenue en elle de cette participation à la nature de Dieu. C'est une vie divine vécue en forme humaine, en actes humains, comme chez nous. D'où sa valeur de modèle immédiat à l'égard de notre propre vie de grâce. Dans le cas de l'Homme-Dieu, nous voyons ce que devient la vie divine lorsqu'elle est vécue par une nature humaine, plus précisément lorsqu'elle représente un exercice de la grâce solidaire des activités propres d'une nature humaine. La vie de Dieu lui-même, modèle suprême de notre vie de grâce, nous laissait la charge redoutable de résoudre ce problème d'adaptation pratique. La vie de grâce de l'Homme-Dieu nous en met sous les yeux la solution parfaite. En le regardant vivre, nous voyons comment l'on s'y prend lorsque, étant un homme, il s'agit de vivre la vie divine de la grâce. En contemplant sa vie de grâce, nous voyons ce que c'est, dans la réalité concrète, qu'une vie de grâce menée en perfection par une nature humaine.

Car, et ceci est essentiel, la vie de grâce en Jésus-Christ est parfaite. Cette perfection lui vient, non pas seulement ni même proprement de ce qu'elle est vécue par une Personne divine, mais de ce qu'elle est l'œuvre d'une grâce sanctifiante parfaite. Selon le mot de saint Jean, l'humanité de Jésus-Christ a reçu et possède la grâce, la grâce sanctifiante en plénitude. De cette plénitude de grâce procède une plénitude de vie. La vie de grâce est parfaite en Jésus-Christ parce que son principe propre, qui est la grâce sanctifiante, y a toute la perfection possible.

Vie divine portée à sa perfection, vie divine vécue, d'autre part en forme de vie humaine, la vie de grâce a tout ce qu'il faut, chez l'Homme-Dieu, pour être le modèle et le modèle immédiat de la nôtre.

*
* *

N'allons pas croire, pour autant, que nous soyons à même de la reproduire telle quelle. Je ne songe pas seulement à sa perfection propre que nulle créature divinisée par la grâce, ange ou homme, ne saurait atteindre. Je pense aussi à ses formes elles-mêmes, auxquelles, nous autres hommes qui pérégrinons sur la terre, nous sommes incapables de nous élever. Elles sont au-dessus de notre présente condition.

L'humanité de Jésus-Christ se trouve, en effet, pour tout l'essentiel de sa vie surnaturelle, de sa vie contemplative surtout, sous le régime de la gloire, et non pas sous celui de la grâce proprement dite. Sans doute, grâce et gloire représentent une participation foncièrement identique à la nature divine. Mais c'est en deux états différents, initial et imparfait pour la grâce, consommé et parfait pour la gloire.

Cette différence d'état trouve son origine ou sa manifestation initiale et décisive dans le régime sous lequel s'exerce la connaissance surnaturelle de Dieu. Pour la grâce, c'est le régime de la lumière de foi avec sa connaissance obscure du Dieu vivant. Pour la gloire, c'est celui de la lumière de gloire avec la vision de Dieu face à face. A la place de la vertu théologale de foi, qui est chez nous le premier organe de la grâce, et dont l'imperfection ne lui convient pas, Jésus-Christ possède donc la lumière de gloire, principe de la bienheureuse vision de Dieu. Ce n'est plus le régime de la terre, c'est celui du paradis.

L'Homme-Dieu a la même vertu de charité que nous possédons nous-mêmes. Mais chez lui et chez nous, elle s'exerce dans des conditions bien différentes : chez lui à

l'égard de Dieu vu face à face dans la lumière de gloire, chez nous à l'égard de Dieu obscurément connu dans la lumière de foi. Ce n'est pas du tout le même régime. La vision face à face met la charité de Jésus-Christ en possession du Dieu qu'elle aime, ce que ne fait pas la connaissance de foi pour la nôtre. En conséquence, la charité de Jésus-Christ jouit pleinement de Dieu, tandis que la nôtre demeure au régime de désir. D'où le rôle, nécessaire chez nous, de la vertu théologale d'espérance, dont notre charité réclame l'assistance; chez l'Homme-Dieu elle est superflue. Pour ce qui regarde les vertus théologales, Jésus-Christ est au régime des Bienheureux dans le ciel, tandis que nous sommes du nombre de ceux que le voyage de la vie terrestre tient, comme dit saint Paul, éloignés du Seigneur.

Si nous considérons maintenant, non plus les vertus théologales elles-mêmes, mais la vie contemplative, qui n'est rien d'autre que leur exercice propre et combiné, nous constatons entre Jésus-Christ et nous la même distance, présentement infranchissable. Chez lui, la contemplation de Dieu, vision bienheureuse et charité assortie, ne connaît ni interruption ni ralentissement; chez nous, elle est intermittente. Chez lui, elle est immédiate et plénière; chez nous, elle est indirecte, « comme dans un miroir », et imparfaite, « en énigme ». Chez lui, elle est définitivement béatifiante; chez nous, saint Paul dirait qu'elle a valeur de simples arrhes de la céleste béatitude. Du chef de sa contemplation, l'Homme-Dieu est impeccable; nous ne le sommes point, la nôtre étant, pour nous rendre tels, trop imparfaite.

Nous aurons à revenir sur ce sujet de la vie contemplative de Jésus-Christ comme modèle immédiat de la nôtre. Nous n'avons voulu, pour le moment, que marquer la diversité, impossible à réduire sur la terre, de leur régime

respectif. Il sied que nous en soyons informés, si nous voulons que notre imitation soit intelligente, pertinente et sûre.

*
* *

Issues de la grâce sanctifiante, l'Homme-Dieu possède, en sa raison, en sa volonté, en sa sensibilité qu'elles surnaturalisent, les mêmes vertus morales de prudence, de justice, de force, de tempérance infuses que nous avons nous-mêmes. Elles mettent sa propre vie humaine sous la dépendance foncière des vertus théologales, lumière de gloire et charité, et harmonisent sa vie active avec sa vie contemplative. En gros, c'est tout à fait comme chez nous. On peut même dire que, sur ce terrain de la vie morale surnaturelle, l'Homme-Dieu est sensiblement plus proche de nous que sur celui de la vie théologale. Je parle, bien entendu, de l'Homme-Dieu durant sa vie terrestre, du Christ de nos Évangiles.

Cette plus grande proximité tient originairement à ce que, devant nous racheter par sa Passion et par sa mort, il a voulu prendre un corps passible et soumis aux mêmes nécessités que le nôtre. Tandis que son âme spirituelle, siège d'une contemplation béatifiante en la lumière de gloire, est au régime du paradis, son corps demeure à celui de la terre, et n'a point de part à cette béatitude. Il en résulte que la sensibilité de l'Homme-Dieu est, comme la nôtre, celle d'une humanité corporellement passible et indigente. Il en résulte que la volonté elle-même de l'Homme-Dieu, à laquelle aboutissent naturellement ces émotions diverses de la sensibilité, ne peut pas ne pas en éprouver le contre-coup et doit y faire face. Cette condition corporelle de l'Homme-Dieu comporte donc de larges répercussions psychologiques, où les ver-

tus surnaturelles de tempérance, de force, de justice réalisent l'ordre prescrit par la vertu infuse de prudence, qui est elle-même au service de la vertu souveraine de charité. Le thème essentiel de la vie morale surnaturelle est vraiment le même pour lui et pour nous.

La ressemblance prend un nouvel intérêt du fait que Jésus-Christ n'a pas été un pur contemplatif, même pendant sa vie que nous appelons cachée. Il était de sa vocation de mener aussi une vie active et donc, la vie active étant le domaine et l'œuvre propres des vertus morales, d'exercer largement ces vertus. Or les conditions et les formes extérieures parmi lesquelles et sous lesquelles s'est exercée cette vie active ou morale sont dans l'ensemble, non seulement vraiment humaines, mais, peut-on dire, typiques. Pour cette période de la vie de l'Homme-Dieu, que nous nommons sa vie cachée, c'est devenu un lieu commun d'en faire valoir la valeur exemplaire, le caractère typique. Nous y reconnaissons la plus authentique, la plus commune condition humaine. Jésus est né, a grandi, a vécu une bonne trentaine d'années au sein d'une famille et d'une parenté ouvrières, ouvrier lui-même, en pleine réalité de la vie humaine, dans ce qu'elle a de plus humain. L'Homme-Dieu a exercé les mêmes vertus morales surnaturelles que nous avons nous-mêmes à pratiquer, dans des conditions extérieures vraiment pareilles à celles où vivent la généralité des hommes.

La vie publique de Jésus-Christ elle-même représente, pour l'essentiel, une forme et une condition typiques de vie humaine, de vie active surnaturelle. Quiconque parmi nous se trouve engagé dans la vie publique, à un titre ou à un autre, doit faire face à des difficultés analogues et y pratiquer les mêmes vertus.

L'âme chrétienne sent vivement, sur ce terrain de la

vie morale surnaturelle, de la vie active individuelle, familiale, professionnelle, publique, la vérité du mot de saint Paul, écrivant de l'Homme-Dieu qu' « il a été éprouvé en tout de la même manière que nous, le péché exclu ».

*
* *

« Le péché exclu » : cette réserve évoque les conditions intérieures, malgré tout, bien différentes des nôtres, où se trouvaient les vertus morales infuses chez l'Homme-Dieu. Pour tout mettre au point, il nous faut maintenant en dire quelque chose.

L'Homme-Dieu n'était pas seulement sans péché. Nous avons déjà dit qu'il était impeccable. Et non pas seulement à raison de sa divine personnalité, responsable de sa conduite humaine. Mais encore pour des motifs plus immédiats, qui sont la perfection de sa contemplation et l'entière dépendance de ses puissances inférieures à l'égard de la raison.

Pour comprendre cette condition particulière de l'Homme-Dieu, la doctrine de saint Thomas sur la confirmation dans le bien nous sera d'un précieux secours. La confirmation dans le bien, explique-t-il, peut s'entendre en deux sens différents, l'un absolu, l'autre relatif. La confirmation absolue dans le bien suppose, chez celui auquel on l'attribue, la présence d'un principe intérieur de stabilité, tel qu'il ne puisse pas du tout pécher. Tel est le cas des bienheureux dans le ciel. La confirmation relative dans le bien évoque l'idée, plus complexe, d'une grâce intérieure octroyée par Dieu et inclinant fortement au bien, mais pas au point de rendre le péché impossible sans l'appoint extérieur d'une providentielle sauvegarde. La condition terrestre, qui exclut la confirmation abso

lue, admet cette seconde et relative confirmation dans le bien.

Saint Thomas va nous en donner la raison : « Il est, en effet, impossible, écrit-il, d'être rendu entièrement impeccable, à moins que ne soit abolie la source même du péché. Or, cette source, c'est *ou bien* la raison elle-même se trompant, dans le concret, sur la fin à poursuivre ou sur les moyens qui y conduisent, fin et moyens auxquels elle adhère naturellement dans l'abstrait; *ou bien* quelque passion inférieure venant intercepter le jugement de la raison. Que la raison ne se trompe jamais, dans le concret, touchant la fin à poursuivre et les moyens à prendre, c'est le fait d'une grâce dont notre présente condition peut bénéficier par le moyen du don de sagesse et de conseil. Mais que le jugement de la raison ne puisse être intercepté, c'est une chose qui n'est pas de notre condition actuelle. » Et pourquoi donc ? « D'abord et principalement parce qu'il est impossible, tant que dure la vie présente, que notre raison soit toujours en acte de droite contemplation, ce qui ferait de Dieu la règle de toutes nos œuvres. En second lieu parce qu'il est impossible, toujours dans notre présente condition, que nos puissances inférieures soient soumises à la raison au point de ne pouvoir empêcher, en aucun cas, son libre exercice. » Et saint Thomas d'ajouter : « Si ce n'est en Jésus-Christ, chez qui coexistaient la condition terrestre et la condition céleste. »

Il était au régime du paradis pour ce qui regarde la vie contemplative et la perfection de la raison. C'est-à-dire qu'il était au régime de la lumière de gloire et de la vision de Dieu face à face. Le fondement principal de l'impeccabilité de l'Homme-Dieu est là. Sa contemplation était permanente et dans le plus haut degré concevable d'actualité. A plus forte raison encore, sa raison était-elle

parfaite pour ce motif et sans qu'il fût besoin de l'intervention des dons de sagesse et de conseil, dont cependant la perfection même de son état incluait la plénitude. Nous savons qu'il possédait également, en vue de l'accomplissement de sa mission, la plénitude des charismes intellectuels, dont celui de prophétie est le type par excellence. Mais c'était plutôt par surabondance que par nécessité, du moins pour ce qui regardait la conduite de sa vie personnelle. Avec la vision de Dieu face à face, il possédait tout. La parfaite rectitude de sa vie morale surnaturelle, de sa vie active, était assurée de ce chef. Organes de la lumière de gloire et d'une charité assortie, ses vertus morales infuses étaient à l'abri de toute défaillance. Dieu ne pouvait pas ne pas être la règle de tous ses actes.

Mais ne subsiste-t-il pas une autre source de périls possibles, à savoir l'imparfaite soumission des puissances inférieures, susceptibles de créer des entraves au libre exercice de la raison ? Chez l'Homme-Dieu, non. C'est, au contraire, la soumission parfaite, la soumission radicale. Nul mouvement ne pouvait, en effet, s'élever dans sa sensibilité que moyennant l'agrément préalable de sa raison.

A vrai dire, ceci ne représente pas tout à fait un privilège de l'Homme-Dieu. La parfaite subordination des puissances inférieures à la raison était l'élément caractéristique de la justice originelle en Adam. Depuis le péché, la bienheureuse Vierge en a joui pareillement du chef de sa conception immaculée. Cependant le cas de l'Homme-Dieu est à part. Non pas pour ce qui regarde, en général, le principe même et l'étendue de cette subordination des puissances inférieures à la volonté et à la raison. Chez tous trois, ce principe est la parfaite subordination des puissances supérieures à Dieu. Et chez tous trois, la subordination des puissances inférieures ou de la sensibilité

aux facultés supérieures s'affirme en ceci que nul mouvement ne peut y naître sans l'agrément préalable de la raison, ni ne peut s'y développer au-delà des limites qu'elle a fixées.

Mais la charité qui subordonne à Dieu les facultés humaines supérieures diffère chez Adam, et chez la Mère de Dieu d'une part, chez l'Homme-Dieu d'autre part. Chez Adam, la charité et la contemplation dont elle est la source n'étaient pas telles qu'elles le rendissent d'emblée impeccable. Et pour bénéficier d'une impeccabilité relative, il lui aurait fallu l'assistance extérieure d'une Providence spéciale, que Dieu n'avait pas jugé à propos de lui accorder. Chez la Mère de Dieu, la charité et la contemplation, bien que supérieures à ce qu'elles étaient en Adam, demeuraient une charité et une contemplation de la terre et n'auraient pas suffi à la rendre impeccable, si Dieu n'y avait pas ajouté la sauvegarde extérieure d'une spéciale Providence. Chez l'Homme-Dieu, la charité et la contemplation ne sont plus de la terre, mais du ciel; d'où son impeccabilité absolue, selon la doctrine de saint Thomas exposée plus haut.

Mais revenons aux vertus morales surnaturelles. Chez nous, leur rôle est double. Elles ont pour première tâche de rendre notre sensibilité et notre volonté elles-mêmes (vertu infuse de justice) plus soumises à notre raison. Elles ont, en second lieu, pour fonction de surnaturaliser notre sensibilité et notre volonté comme sources d'une vie morale et active où elles doivent faire fleurir les œuvres de la charité. Chez l'Homme-Dieu, la première de ces tâches ou fonctions est entièrement superflue. Reste la seconde, que les vertus morales infuses remplissent chez lui en perfection, à raison de la totale imprégnation par elles de ses puissances humaines.

*
* *

Ainsi se trouvent assurées les conditions qui font de la vie de la grâce de Jésus-Christ le modèle immédiat de notre propre vie de grâce. Elle est notre modèle à raison de sa perfection. Elle est notre modèle immédiat, parce que c'est la vie divine reproduite en forme humaine.

Cependant, elle n'est notre modèle que parce qu'elle est elle-même une fidèle copie de la vie de Dieu, et une copie voulue, préméditée, systématique. Elle s'impose à notre imitation pour s'être soumise elle-même, toute la première, à la loi primitive et nécessaire de la vie de grâce, qui est la loi de l'imitation de Dieu. Nous avons en ce sens d'expresses déclarations de l'Homme-Dieu. Par exemple celle-ci, que nous lisons en saint Jean, v, 19 : « Le Fils (incarné) ne peut rien faire de lui-même; il ne fait que ce qu'il voit faire au Père. Ce que fait celui-ci, le Fils (incarné) le fait pareillement. » L'accent filial de cette parole est profondément émouvant, lorsqu'on y prend garde. Mais nous avons part, nous aussi, et réellement quoique en d'autres conditions à cette qualité de fils de Dieu. Le même sentiment filial doit, dans l'imitation de Jésus-Christ, nous faire reconnaître et chérir une imitation de Dieu.

Quoi qu'il en soit, nous ne devons pas couper l'Homme-Dieu de Dieu, ni isoler l'imitation de Jésus-Christ de l'imitation de Dieu.

Rome. A. LEMONNYER, O. P.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Le Journal spirituel de Lucie-Christine[1] (1870-1908)

En 1910 paraissait, sous le pseudonyme de Lucie-Christine, le journal spirituel d'une dame du monde morte en 1908. L'ouvrage publié et préfacé par le P. Poulain fit peu de bruit. La famille ne voulait pas qu'on mît dans le commerce des notes intimes si près des hommes et des choses ; elle avait même interdit tout extrait et tout compte-rendu. C'était de la publicité à rebours. Mais il est des œuvres que leur seule valeur suffit à imposer. C'est le cas pour ce journal spirituel que nous sommes autorisés à présenter aux lecteurs de *La Vie Spirituelle.*

I

Ce qui frappe le plus dans ce Journal spirituel, c'est d'abord l'élévation des grâces reçues et la rapidité avec laquelle Lucie-Christine atteint les états mystiques les plus hauts; c'est ensuite la netteté avec laquelle elle les décrit dans un style à la fois très ferme et très chaud,

(1) Publié par Aug. Poulain. Communauté de l'Adoration Réparatrice, 36, rue d'Ulm, Paris. Traduit en italien, hollandais, anglais, allemand, espagnol.

précis dans ses analyses, enthousiaste et poétique dans ses effusions. On sent à la fois une intelligence cultivée et vigoureuse, un esprit très pondéré, finement observateur et judicieusement critique, avec cela, les élans d'une âme ardente, embrasée d'un amour fou pour son Dieu, mais qui, aimant dans la sagesse et dans le sacrifice, nous le montrerons plus loin, aimait dans la vérité. De là l'impression de sécurité et de réalité qui se dégage de tout le livre; rien de frelaté, ni de contrefait, ni de forcé. Sans rien y perdre de sa chaleur, il y gagne en force et en puissante fécondité.

Depuis l'âge de 16 ans, Lucie-Christine avait pris l'habitude de la méditation quotidienne. Mariée, elle resta fidèle à cet exercice où elle fit à partir de 1892 de rapides progrès. « C'étaient, écrira-t-elle plus tard, les années où je vous connaissais, ô mon Sauveur, sans vous connaître, où je vous aimais sans vous aimer » (p. 2). C'était l'époque des préparations où le Seigneur déjà, obscurément mais solidement, bâtissait. Sur ces douze années de « vie naturelle, agitée, souffrante, militante aussi et heureusement enracinée en Dieu malgré ses écarts » (p. 3), peu de détails. Relativement à la période mystique des grâces passives, cette première phase spirituelle lui paraît une « autre existence » où elle ne se reconnaît plus.

C'est du 25 avril 1873 que Lucie-Christine date le commencement de sa nouvelle vie; ce jour-là, elle entendit nettement l'appel de Dieu. « Ce premier jour que j'ai relaté, écrit-elle (p. 12), est la fête de ma vocation, parce que ce fut alors que Dieu appela mon cœur qui se rendit à lui pour toujours. » Elle avait 29 ans.

Vendredi 25 avril 1873. Fête de la vocation. — Le matin de ce jour, je faisais ma méditation dans le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, comme j'en avais la coutume depuis

treize années, lorsque, soudainement, je vis devant *mes yeux intérieurs* ces paroles : *Dieu seul.* Il est étrange de dire qu'on *voit* des paroles, cependant il est certain que je les vis et entendis dans mon intérieur, mais non par la manière ordinaire de voir et d'entendre; et du reste, je sens combien mes termes expriment mal ce que j'éprouvai, quoique le souvenir m'en soit demeuré bien présent. Ce fut à la fois *une lumière, un attrait* et *une force. Une lumière* qui me fit voir comment je pouvais être complètement à *Dieu seul* dans le monde, et je vis que jusque-là je ne l'avais pas bien compris. *Un attrait* par lequel mon cœur fut subjugué et ravi. *Une force* qui m'inspira une résolution généreuse et me mit en quelque sorte dans les mains les moyens de l'exécuter, car le propre de ces paroles divines est *d'opérer ce qu'elles disent,* et ce furent là les premières que Dieu daigna faire entendre à mon âme, et sa miséricorde en fit le point de départ d'une vie nouvelle.

Quatorze mois plus tard, le 16 juillet 1874, en la fête de N.-D. du Mont-Carmel, nouvelle grâce :

J'étais triste pour diverses causes, et me plaignais à mon Seigneur de me laisser ainsi loin de lui. Tandis que j'étais dans ces pensées, travaillant seule chez moi à quelque ouvrage de couture, mon âme fut soudainement investie et comme inondée du sentiment de la *présence divine,* et je l'éprouvais comme le sentiment de la réalité. Dieu était là, près de moi; je ne pouvais le voir, mais je sentais la certitude de sa présence, comme un aveugle est certain d'avoir auprès de lui quelqu'un qu'il touche et qu'il entend parler; et, dans mon cœur, c'était une onction, une paix, une joie divines. Ce fut la première fois que je sentis ainsi la présence de Dieu, mais ce ne fut pas la dernière. Cela dura, je crois, environ une heure, et mon âme resta grandement fortifiée et consolée par cette faveur céleste, de sorte que ses effets ne me permirent pas de la prendre pour une illusion, quoique j'eusse alors une grande ignorance de ces choses divines. (p. 131)

Pendant quatre ans (1874-1878) des grâces analogues vont se succéder, grâces de consolation, de paix, d'union, qui, mêlées aux souffrances dont il sera question plus loin, préparent les ascensions prochaines.

En 1877, une nouvelle étape est franchie. Un nouvel appel se fait entendre : « Je me sentis attirée à vivre de prière, et, suivant les mouvements de la grâce, à m'agenouiller et à me recueillir de temps en temps pendant la vie habituelle. Ce fut un puissant moyen de vie intérieure » (p. 17). Bientôt l'oraison du matin ne lui suffisant plus, elle se mit à « faire deux oraisons par jour ». « Outre celle du matin je me recueillais quelques moments après ma prière du soir, cédant à la grâce qui me sollicitait. Souvent ainsi j'adorais Dieu par une simple vue, et de temps à autre il mettait mon âme dans le même état passif que dans la sainte communion. » Depuis 1877, en effet, chaque fois qu'elle communie, Notre-Seigneur s'empare d'elle et la met dans cet état passif « par une miséricorde, dit-elle, que je ne puis concevoir » (p. 18).

Alors commencent à se manifester à son esprit les attributs divins : la souveraine beauté de Dieu, son immutabilité, sa puissance, sa douceur, et, le jour de la confirmation de sa fille aînée, elle reçoit « la grâce d'union au Saint-Esprit qui laisse dans l'âme un puissant amour, et l'élève au-dessus des affections périssables » (p. 22).

Jusqu'ici, Lucie-Christine ignore complètement la nature des grâces qu'elle reçoit. « Mon âme était comme l'enfant d'un roi qui se trouverait couvert de diamants et de pierreries dont il ne connaîtrait pas la valeur. Néanmoins, comme ces grâces me faisaient avancer sensiblement dans le bien, je ne pouvais mettre en doute leur origine, et mon âme allant simplement, sentait qu'elle rencontrait Dieu » (p. 20). Jamais elle n'a lu un ouvrage de mystique, jamais elle ne s'est ouverte à aucun confesseur de ce que Dieu opérait en elle. La vie de sainte Jeanne de Chantal fut pour elle un trait de lumière :

12 octobre. — Je lisais la *Vie de sainte Chantal* par l'abbé

Bougaud. Arrivée à la fin du chap. XVII et trouvant cette phrase : « C'était une union très intime dont elle était saisie dès qu'elle se mettait en prière et qui ne laissait plus ni à son esprit, ni à sa volonté, la *liberté d'aucun acte*..... », je m'arrêtai, tout émue, car je venais de reconnaître l'état mystérieux qui envahissait si souvent mon âme depuis deux ans !

Après cette lecture, mon premier mouvement fut cette joie que l'esprit éprouve en reconnaissant clairement la vérité, et un grand transport d'amour et d'actions de grâces.

Le second mouvement me fit me regarder moi-même et non sans quelque trouble. Qu'étais-je, moi, pour prétendre aux mêmes faveurs ? Mon âme se trouvait là comme un intrus, comme un pauvre hère fourvoyé par mégarde dans le palais d'un roi !

Et pourtant, la vérité était là. Je la sentais comme on palpe du doigt une chose sensible.

Après un mois, ayant bien prié Dieu pour savoir ce que je devais faire, je me décidai à ouvrir mon âme sur ce grave sujet, et je commençai à jouir des bienfaits de la direction.

Elle s'ouvrit en effet tout simplement et bonnement au curé de sa paroisse, un curé de campagne, qui pendant trentre-trois ans la dirigea avec une science et un art consommés. Sur l'ordre de ce dernier, elle réunira les notes qu'elle avait prises avant 1882, notes de son « ancienne vie », notes de ses premières « années de grâces »; elle tiendra régulièrement le journal spirituel dont nous n'avons pas encore inventorié tous les trésors.

Désormais les grâces mystiques les plus hautes vont se succéder; union au Saint-Esprit, union à la sainte Vierge où « l'âme sent la Vierge bienheureuse comme un lien d'amour entre Dieu et elle, comme un moyen divin » : paroles intérieures qui « s'impriment dans l'âme avec une grande force et opèrent ce qu'elles disent (p. 27), qui laissent toujours deux fruits dans l'âme, l'humilité et la paix » (p. 93) : visions imaginatives de Notre-Seigneur : vue de Dieu principe de toutes choses; elle arrive aux portes de l'extase.

Je me trouvais ainsi quelquefois comme aux portes de l'extase. Seigneur, je suis peut-être bien présomptueuse en m'exprimant ainsi, surtout avec mon ignorance de ces choses, mais enfin je note ce que j'ai éprouvé. J'étais comme une personne qui se trouve près d'une porte ouverte, à l'entrée d'une salle remplie de beautés et de magnificences, et qui voit bien par quel chemin elle entrerait, mais personne ne vient la faire entrer. Ainsi était mon âme, sentant que, pour un peu plus, elle aurait perdu tout sentiment d'elle-même en Dieu. Mais Dieu ne me faisait pas cette grâce et je n'aurais osé la lui demander, me connaissant déjà si indigne de celles que je recevais. Cependant, une fois, me trouvant enhardie par la grande tendresse de mon Maître bien-aimé, je lui demandai si sa volonté chérie ne voudrait jamais m'accorder ces grâces qu'Il me faisait pressentir ? Notre-Seigneur me dit : *Ma fille, pourrais-tu porter les croix qui sont attachées à de telles grâces ?* Je lui répondis : « Sans doute, Seigneur, je suis trop faible pour les porter, mais si vous voulez bien fortifier ma faiblesse, je souffrirai tout ce qu'il vous plaira pour vous être unie davantage. » Alors, le bon Maître m'engagea à m'en remettre à son amour, ce que je fis de grand cœur, et je m'en trouvai bien. (p. 34-35)

En effet, six mois plus tard vont commencer les ravissements dont elle nous a merveilleusement décrit tous les effets, insistant surtout sur l'effet « très salutaire produit sur la partie supérieure de l'âme, qui, dans l'état habituel, arrive à commander avec beaucoup plus d'empire aux mouvements de la partie inférieure » (p. 55). Elle se trouve « prodigieusement fortifiée par le contact divin ». Dans cette force qui opérait en elle de si profondes transformations, dans cette impulsion aux vertus, Lucie-Christine voyait à juste titre le signe authentique de l'action de Dieu :

Mon âme fut soudainement et puissamment attirée vers le Très Saint Sacrement que j'adorais de loin, et je sentis qu'elle enlevait avec elle les *forces de mon corps* qui défaillit. Je ne perdis cependant pas tout à fait connaissance. J'éprouvais cette chose extraordinaire qui se fait ressentir dans ma

tête au moment de la communion; je n'avais aucune souffrance, ni ce sentiment de faiblesse si désagréable qu'on éprouve quand on se trouve mal; mais je sentais que mes forces m'étaient ravies avec mon âme. Cela dura environ dix minutes. Pour ma famille qui m'entourait, ce fut un demi-évanouissement très naturel.

Après, il me resta, quant au corps, une *langueur* qui ne me faisait pas souffrir et ne m'empêcha pas d'agir autant qu'il était nécessaire. Quant à l'âme, elle demeura tournée vers Jésus dans une grande tendresse et union intime, et dans une profonde insensibilité pour les choses de la terre, avec une grand facilité à être patiente dans l'occasion, et une résolution bien arrêtée de ne tenir en aucune chose à la réussite, si ce n'est de réussir à accomplir la volonté divine en toutes choses. (p. 58)

Avec la générosité et l'amour va croître chez Lucie-Christine l'intime connaissance de Dieu; les visions intellectuelles de la divinité se multiplient :

Une fois, dans la sainte communion, mon âme fut envahie d'une grande lumière intérieure et pénétrée d'un profond sentiment de *l'être intime de Dieu*. Je prie Notre-Seigneur qu'Il me fasse la grâce d'exprimer ceci, s'il lui est agréable. En général, nous connaissons Dieu d'une manière plutôt négative qu'affirmative, car il nous est plus facile de comprendre ce qu'Il n'est pas, que de comprendre ce qu'Il est. Ainsi, croyant qu'il est *éternel*, nous disons qu'il n'a ni commencement ni fin; croyant qu'il est *infini*, nous disons que rien ne peut le limiter : mais, essayons de mettre ces termes de côté et de dire ce qu'est Dieu *éternel et infini*, immédiatement notre esprit sent ses bornes et s'arrête. Il n'en est pas de même des êtres créés. Je connais la lumière, non seulement parce que je la distingue de ce qu'elle n'est pas, parce que je sais qu'elle n'est ni la pierre, ni l'eau, ni la plante, mais encore et surtout parce que je sais et que je vois [directement] ce qu'est la lumière. Demandez une fleur à un enfant, il saura bien la distinguer d'un morceau de bois, encore qu'il ne puisse raisonner sur la manière dont l'un et l'autre existent. Or, ce fut cette *vue* très simple et très frappante *de lui-même* que Dieu donna à mon âme, le jour dont je parle; aucune parole ne me fut dite, ni aucun attribut particulier

ne me fut montré, mais Dieu, attirant en lui ma pauvre petite âme, lui fit voir et sentir *ce qu'il est*. Le dire, c'est impossible, il serait bien inutile d'essayer. Tout ce que j'ai dit déjà ici est sans doute plein d'imperfections, mais je ne pouvais passer sous silence cette grande et incompréhensible grâce, cette *vue intime* de Dieu qui laisse le cœur embrasé d'amour et de désir de se dévouer pour lui. (p. 52-53)

Les attributs divins se manifestent avec une clarté croissante : l'unité et l'infaillibilité divines (p. 75), l'immutabilité, la sagesse. Le 13 mai 1886 elle est « remplie d'une grande lumière et unie à Dieu en tant qu'il est acte pur comme l'a dit excellemment saint Thomas d'Aquin ». Citons en entier ce texte, où paraît la valeur pratique d'un mode de connaissance si élevé :

Je voyais Dieu agissant éternellement par un seul acte, sans sortir de lui-même, sans changer, sans s'émouvoir, voulant tout ce qu'il veut par une volonté unique, éternelle, sa volonté et son acte ne faisant qu'un; lui et son acte n'étant qu'un; lui-même étant son acte, étant un acte pur.

J'entendais aussi que Dieu donnait cette admirable simplicité pour modèle à mon âme au milieu de la *multiplicité d'actes* qui assiègent ma vie de plus en plus.

Hier, dans la communion et l'oraison du matin, dans l'oraison devant le Saint-Sacrement l'après-midi, et durant l'exercice du mois de Marie le soir, je retrouvai la même lumière et la même grâce dont le sens pratique devenait de plus en plus clair. Ainsi, pour imiter l'être divin, substituer en toutes choses à sa volonté propre la volonté de Dieu, et n'avoir ainsi qu'*un vouloir unique*. Mon âme contempla Dieu, l'acte éternel, et elle restait là, invinciblement attirée et subjuguée, oubliée et perdue dans ce foyer de gloire, de paix et d'amour, dont le rayonnement influait sur tous les instants de cette journée. Ce fut pourtant une journée orageuse et laborieuse. Dès le matin, une tempête de difficultés et de troubles, de l'extérieur et de l'intérieur. J'ai dû, à grand'peine, empêcher une démarche qui eût été gravement imprudente de la part de mon pauvre mari, puis écrire six pages à mon notaire de Paris et lui envoyer encore un mot

le soir. A travers tout ce tourbillon, les préoccupations et le reste, les reflets de la clarté divine demeuraient au fond de mon âme et y demeurent encore, l'embrasant, la pacifiant et la soutenant parmi les conflits de l'action. De fait, les événements humains ne m'impressionnent plus comme il y a quelque temps. (p. 236-237)

Enfin c'est la sainte Trinité elle-même qui va se révéler. Unie d'abord au Saint-Esprit dès 1878, Lucie-Christine contemple en 1882, « emportée comme au sommet du ciel », le Père, le Fils, le Saint-Esprit. « Mon cœur sentit qu'il avait besoin de Dieu dans sa plénitude, dans ses trois personnes, et à cette heure il était satisfait » (p. 81). Même grâce le 12 novembre de la même année :

12 novembre. — Ce matin pendant le prône : *Tres sunt qui dant testimonium in cœlo.* O mon Dieu, mon âme ne peut entendre ces paroles sans tressaillir d'amour et de respect, et une fois encore vous l'avez ravie dans votre sein, ô Trinité adorable !

Loin que votre majesté l'épouvante, l'âme trouve dans son fond intime quelque chose qui répond à ce mystère, qui réclame Dieu en trois personnes... Là, *elle éprouve autrement le Père, autrement le Fils, autrement le Saint-Esprit,* et elle est pénétrée de l'unité trois fois sainte. Elle y est, si j'ose le dire, elle y est *chez elle.* Elle se trouve comme un point saisi par cet immense océan d'amour. (p. 98-55)

Le 7 février 1884 elle pénètre plus intimement encore dans la connaissance de la Trinité; non seulement les trois personnes divines se révèlent à elle; ce sont leurs relations qu'elle voit.

Adorant Jésus exposé dans le Saint Sacrement, mon âme fut longtemps ravie de le voir dans le sein de son Père, et le Saint-Esprit procédant de son Père et de lui. Autre chose est de *croire* simplement à ces divines processions, autre est de les *voir dans le sein de Dieu.* Et comment l'âme, pénétrée de respect devant la majesté de la famille divine, s'y trouve-t-elle en même temps si à l'aise, et comme dans un abri qui

est sien ? En effet, la vue de ces relations ineffables la remplit d'admiration et de joie; et comme *elle est unie à ce qu'elle voit*, elle se trouve introduite comme au centre et au nœud de cet adorable mystère qui concilie la fécondité avec l'unité.

Heureuse une pauvre âme en de tels moments ! et d'un bonheur qu'elle ne peut même comprendre, car elle se sent trois fois aimée, aimée différemment par chacune des divines personnes, et pourtant, aimée d'un seul et même amour. (p. 184)

Cette vision de la sainte Trinité deviendra très fréquente pendant les dernières années de sa vie; Lucie-Christine, ayant franchi l'une après l'autre toutes les étapes de la vie spirituelle, est alors parvenue à l'union transformante :

14 octobre 1887. — L'oraison passive n'est pas seulement *le silence de l'âme* devant Dieu : c'est bien réellement la *réponse de Dieu à l'âme*. C'est un langage, il est vrai, sans paroles... Dieu prend possession de tout l'être par la puissance de son étreinte ! Dans ces heureux moments, ce n'est plus *moi* qui suis là, c'est *lui*. Je ne me vois plus, je ne vois que Jésus. Je ne suis pas détruite, mais *sa vie s'empare de moi*, me domine et m'absorbe. A genoux, je ne me connais plus moi-même, je ne vois que le Fils de Dieu, réellement et sacramentellement présent à cette place. Je l'adore, mais l'action divine pénètre et transforme mon adoration; *l'être divin pense, vit, aime en moi*, je n'ai plus de vie que par lui. L'apôtre l'a dit : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. » (p. 254)

Même note dans la dernière page du journal :

8 février 1908. — Les épreuves qui affligent mon âme absorbent aussi mon temps et le peu de forces que j'ai. Je n'ai aucun loisir d'écrire.

Au milieu de cette tourmente, de cette douloureuse crise qui déchire le cœur, de cet accablement d'affaires, je suis touchée de voir que, sitôt que mon âme se souvient de Dieu, elle trouve qu'il est déjà là *présent*, plus présent à mon cœur

que mon cœur même, de sorte que le recueillement et l'union ne sont point à refaire, mais qu'ils subsistent à un certain degré et *en permanence*, au fond de toutes les multiplicités, travaux et douleurs, même troublants de la vie. (p. 384)

Dieu « plus présent à mon cœur que mon cœur même », ce mot résume tout le journal. Lucie-Christine mourait un mois après l'avoir tracé.

II

Nous avons suivi Lucie-Christine jusqu'aux sommets de la vie contemplative; nous avons admiré, avec l'extraordinaire élévation de cette âme de choix, les grâces dont elle a été comblée par Dieu; nous avons pu apprécier, malgré ce qu'il y a toujours d'inexact dans des citations fragmentaires, la précision de ses descriptions et la sûreté de sa doctrine spirituelle. Mais voici ce qu'il y a de plus original et de plus attachant dans ces notes intimes. D'abord cette extatique était une mère de famille qui menait, sa situation l'y obligeait, ce qu'on appelle la « vie mondaine », et cela, dans un cadre tout moderne. Ensuite c'est par une prodigieuse et parfois héroïque charité qu'au milieu d'épreuves, de contradictions et d'oppositions très douloureuses, elle s'est purifiée pour monter. D'autres avant elle avaient été favorisés des mêmes grâces; d'autres avant elle nous avaient livré l'émouvant récit de leurs relations avec Dieu ; d'autres avant elle avaient dans le cadre familial, dans le mariage, dans le monde, mené la vie contemplative la plus haute. Mais leur monde est si différent et si loin du nôtre que leur exemple nous paraît moins imitable et s'en trouve comme affaibli. C'est la « mission » de Lucie-Christine — le mot est d'elle — de nous montrer que, non seulement la vie contemplative n'est pas réservé au cloître, mais qu'elle

est possible à l'âme généreuse et fidèle dans l'activité et l'agitation de la vie moderne, dans toute la complexité de nos devoirs et de nos obligations sociales. C'est sa « mission » aussi de nous en signaler la nécessaire condition, celle qui supplée les autres, celle qu'aucune autre ne peut suppléer, la charité : « Si hoc fiat, sufficit. »

Mariée à 22 ans, mère de cinq enfants, veuve après vingt-deux ans de mariage, Lucie-Christine connut toutes les joies, les deuils, les soucis de la vie familiale. Quelle conception elle s'était faite du mariage, de ses devoirs envers son mari, ses enfants, ses domestiques, de nombreux textes l'indiquent que nous ne pouvons citer. Son principe était, vis-à-vis des siens comme vis-à-vis des étrangers, surtout des incroyants : « Il ne faut pas faire croire que la dévotion n'est pas aimable » (p. 164). Aussi nous apparaît-elle partout comme une mère de famille et une femme du monde accomplie; elle sait faire face à toutes ses obligations, sans que ces multiples obligations puissent la détourner de son unique objet.

Il lui faut distraire ses grands fils. Elle voyage avec eux :

En chemin de fer. — J'adore mon Bien-Aimé présent dans ses églises où il s'offre à cette heure en sacrifice... et Jésus *aspire* mon âme à travers la distance...; mon cœur repose en lui...; on m'interrompt plusieurs fois...; il me faut dire un mot de politique... puis me mêler à quelques plaisanteries... puis ouvrir les yeux pour voir une ruine, une rivière, un site, choses intéressantes d'ailleurs; mais à cette heure je voudrais tant ne rien voir ! (p. 151)

Elle excursionne avec eux :

17 août. — Aujourd'hui, journée d'excursion depuis la messe. Nous sommes entrés dans plusieurs églises, au cours de notre pérégrination. Ces courtes visites mettent l'eau à la bouche spirituelle de l'âme; je sortais avec regret et avec un

vif désir de rester aux pieds de Jésus, et ce désir, avec sa grâce, m'a tenue unie à lui d'une très simple et très suave union, durant toute l'après-midi; mon âme en était pénétrée et dominée durant les heures de notre promenade et du retour en voiture. Ainsi l'amour du Bien-Aimé *nous saisit où il veut* par son incomparable union; tandis que quelquefois nous sommes au pied du tabernacle insensibles comme des pierres. « L'Esprit souffle où il veut », et comme il lui plaît, et tout ce qui lui plaît m'est bon. (p. 240)

Elle les accompagne à la mer, au casino :

19 juillet. — Hier, au lieu de dire mon chapelet pendant la musique que nous entendons au casino de quatre à cinq, j'ai fait une adoration supplémentaire tout ce temps, et ainsi je pourrai compenser mon heure écourtée à l'église, puisque j'y arrive un peu après cinq heures, et qu'il faut absolument quitter à six heures précises, quoique je n'aie rien à faire à la maison, en attendant l'heure du dîner. Si j'étais seule, sans les enfants, c'est le casino qui serait écourté. Il est vrai que je n'irais pas probablement.

C'est très grand et très doux, et un peu effrayant de voir mon Seigneur Jésus présent au milieu de ces salons, Maître de toutes ces âmes dont beaucoup peut-être ne pensent pas à Lui, du moins dans ce moment-là. Aussi, je l'adorais pour toutes les âmes présentes. (p. 197)

Elle les accompagne au théâtre :

13 février. Mardi de la Quinquagésime. — J'ai *dû* hier aller au théâtre, ce qui m'a permis de constater combien la grâce de Dieu m'a rendue plus indifférente à tout ce faux prestige extérieur. Je n'ai pas eu plus de peine à rester recueillie et unie à Dieu en ce lieu-là qu'en aucun autre. Qu'il est doux et amer en même temps de le prier et le contempler alors qu'on le sait tant offensé ! (p. 215)

Elle les accompagne dans des réunions musicales qu'elle rehausse d'ailleurs de son talent, car elle était excellente pianiste. Bien plus, cette extatique organise des représentations, compose des comédies, se fait « cos-

tumier, essayeuse, répétiteur, chef de troupe », envoie des invitations, le tout pour « occuper et retenir à la maison ses grands fils ». « Mais bien haut, au-dessus de tout cela, reste dans l'âme comme une zone lumineuse où l'amour garde une oraison perpétuelle » (p. 319).

Si bien qu'on soit à la maison, si bien qu'on y occupe ses enfants, il faut néanmoins sortir, aller dans le monde; or le monde pèse à Lucie-Christine. « Quel ennui et quelle fatigue que la société pour l'âme qui aspire à l'entretien de Jésus! » (p. 181). Nous la trouvons cependant dans les réunions où elle se rend, comme au théâtre, « par raison majeure de complaisance » et pour satisfaire à ses obligations sociales. Personne n'a mieux senti le superficiel et le convenu de la vie mondaine. Moins bonne, elle eût été un satirique mordant; mais, si sa parfaite charité adoucit son ironie, elle laisse entière sa finesse d'observation, témoin entre tant d'autres le texte suivant :

> Hélas! les hommes disent tant de paroles oiseuses et s'occupent de tant de choses inutiles! Il n'y a qu'avec Dieu qu'on marchande le temps et qu'on soit avare de ses discours! Aller à droite et à gauche, débrider sa langue sur tout ce qu'on sait et ce qu'on ne sait pas, amuser les présents avec de jolis mots qui dissèquent agréablement les absents, en attendant que ce soit le tour des présents d'être absents; ou se borner à un mutuel échange de banalités et de riens, sous prétexte que la parole est donnée à l'homme pour exprimer sa pensée; tout cela ce sont des défauts à peine reconnus comme tels; c'est de la monnaie courante; c'est supporté quand ce n'est pas approuvé.
>
> Mais, rechercher habituellement la société et *l'entretien du Seigneur* du ciel et de la terre, voilà ce qui n'est pas tolérable, ce qui paraît au moins inutile! Trouver auprès de lui son délassement et sa joie, voilà ce qui prête matière à la critique! voilà des moments perdus! (p. 177)

Pauvres mondains qui ne peuvent comprendre « comment les dévots ont le cœur assez mal placé pour trouver

Dieu plus aimable que le monde, et l'esprit assez étroit pour se contenter de l'infini! » (p. 178)

Comment garder une union aussi profonde et aussi continuelle au milieu des occupations et des soucis de la vie familiale, au milieu des distractions, des conversations, des réunions de la vie mondaine ? Lucie-Christine nous en donne le moyen : « Faire les petites choses du dévouement journalier avec amour, avec un amour qui paraisse, qui se fasse sentir. N'avoir jamais l'air ennuyé des autres » (p. 162). Se montrer circonspect et réservé : « J'observe combien il faut peu parler et avec circonspection et peu répéter ce qu'on entend, et peu se mêler intérieurement aux choses de l'extérieur, et peu témoigner ce qu'on éprouve, pour pouvoir conserver son Jésus dans le monde » (p. 278). Elle peut ainsi « rester étrangère au milieu d'une conversation, « tout en y prenant part ». « L'âme se recueille alors ineffablement en Dieu et prie le Saint-Esprit d'inspirer les discours de ceux qui parlent » (p. 287).

Et voici maintenant, après les moyens qui permettent cette union continue de l'âme à son Dieu dans la multiplicité et la variété des occupations familiales et sociales, l'explication profonde qui concilie les exigences de la contemplation, celles de l'action, et rend possible la vie intérieure la plus profonde dans la vie extérieure la plus active et la plus « mondaine ». « L'union à Dieu n'est pas la séparation extérieure de tout ce qui est extérieur; elle est la solitude de l'esprit fixé dans la volonté divine au-dessus de ce qui, même au point de vue du devoir, le domine, l'occupe et l'accable » (p. 378). Cette solitude de l'esprit, cette union de volonté, Lucie-Christine les avait réalisées; c'est pourquoi, si, extérieurement, sa vie était celle d'une mère de famille de sa condition, elle avait pris intérieurement le développement admirable dont

nous avons marqué les étapes et le terme; au prix de quels sacrifices, c'est ce qui nous reste à examiner.

III

« C'est parce que tant d'âmes ne comprennent l'union qu'avec la jouissance et ignorent la *pure union de volonté dans la souffrance*, c'est pour cela que si peu parviennent à l'union permanente. Tel fut l'enseignement intérieur du bon Maître à mon âme » (p. 333). Cet enseignement, Lucie-Christine l'avait vécu depuis longtemps; dès 1884, Notre-Seigneur lui avait exprimé sa satisfaction, « parce qu'il me trouve toujours la même que je sois éprouvée ou consolée » (p. 208).

Éprouvée, elle le fut par les hommes d'abord. Elle eut à souffrir des mondains et de leurs sarcasmes classiques contre les dévots. Elle eut à souffrir des âmes pieuses aussi, des actifs qui ne comprennent pas les contemplatifs, témoin ce texte à la fois si paisible et si fin :

21 mai. Lundi de la Pentecôte. — Hier soir, Notre-Seigneur m'a dit pourquoi les actifs veulent redresser les contemplatifs, tandis que les contemplatifs ne cherchent point à changer les actifs. Cela a commencé avec Marthe et Marie et cela continue.

C'est parce que, me sembla-t-il entendre, dans la voie *contemplative* on se rend néanmoins compte de la *nécessité de l'action*, tandis que dans la voie *active*, à moins d'une lumière particulière, donnée, par exemple, pour diriger les âmes, on ne comprend généralement pas *la contemplation*, et, croyant que les autres perdent leur temps, on a peine à les laisser tranquilles. (p. 271)

Elle eut à souffrir de grandes épreuves et à subir de réelles « persécutions ». Toujours elle garda une charité, une douceur, une paix inaltérables et vraiment héroï-

ques. Notre-Seigneur lui-même lui en avait donné les moyens :

1° En me faisant considérer mes persécuteurs comme les simples instruments de sa volonté chérie qui les laisse à dessein me fournir les croix et les épines que je dois nécessairement rencontrer dans la voie contemplative;

2° En me conseillant de parler d'eux avec une bienveillance toute particulière, d'éviter la moindre allusion à leurs torts lorsqu'il n'est pas absolument nécessaire d'en parler, enfin de faire en toutes circonstances que l'accent de la charité domine toutes mes paroles à leur égard.

Qu'il en soit ainsi, mon Seigneur ! Il est doux de travailler devant un modèle tel que vous ! Oui, aujourd'hui, à l'heure même où les soucis et les contradictions ne me laissent pas de trêve, oui, pour vous je puis aimer ce qui n'est pas aimable, rester muette *quand tout mon sang bouillonne*, agir selon mon devoir sans aucune probabilité d'être approuvée, prier et offrir mon âme pour ceux qui la tourmentent. Oui, pour vous, on peut, on doit faire tout cela, et l'âme peut encore par votre grâce spéciale tout oublier pour s'élever à vous, se reposer et prendre haleine dans le sein de votre amour, au-dessus de toutes choses, dans cette région où n'atteint pas même le souvenir. Soyez-en mille fois béni, ô mon Ami incomparable ! (p. 77-78)

Même paix, même sérénité, lorsque plus tard ses détracteurs reviennent à une plus juste appréciation des choses :

Ce que Notre-Seigneur m'a prédit l'année dernière commence à se réaliser. Ceux qui parlaient autrefois contre moi sont à présent pour moi, paraît-il. C'est peut-être trop tard humainement. Peut-être, au contraire, Dieu veut-il se servir d'eux ?... Qu'il en soit ce qu'Il voudra ! Je le prie pour tous et me sens devenue bien indifférente à ces revirements d'opinion, à moins qu'il n'en sorte de la gloire pour Dieu et du bien pour les âmes. (p. 200)

Puis viennent les deuils, les tracas, les affaires, la maladie, la cécité. Elle offre à Dieu ce dernier sacrifice parti-

culièrement douloureux pour elle, s'accommode de son « étouffoir » et, charitable toujours, dissimule son infirmité « pour ne pas peiner les autres » (p. 363).

J'ai parfois de grosses crises de peine de ne voir qu'à travers un voile les beautés de la campagne. Peut-être qu'autrefois j'ai trop aimé et ressenti trop vivement cette poésie que parlent la terre, les houx, les astres et tout le monde des vivants; les infiniment petits, qui y vivent sous l'aile de Dieu, tout cela me faisait rêver; je l'offrais bien à Dieu de toute mon âme, cette magnificence créée; j'en faisais une prière quand j'étais jeune; maintenant Dieu veut que j'en fasse un sacrifice. Qu'ai-je à dire ? Je baise sa main qui me donne cette souffrance, et celle bien plus lourde de ne pas voir les traits de ceux que j'aime. Que sa grâce soit avec moi ! (p. 363-364)

Ces ombres et ces obscurités si douloureuses ne sont rien cependant auprès des ténèbres où son âme est plongée. Il ne faudrait pas croire en effet qu'elle ait échappé aux oscillations et aux alternances qui sont la règle normale de toute vie spirituelle. Ces alternances d'ombre et de lumière, d'aridités et de joie, elle les signale dès le début de sa vie mystique.

Il y a des heures, des jours, où mon âme se trouve comme l'intérieur d'un navire qui éprouve un violent coup de roulis; tout y est en désordre, excepté les choses qui, étant bien suspendues, restent quand même dans la ligne verticale et parfaitement perpendiculaire au niveau de l'eau et à la voûte apparente du ciel. Ainsi en est-il dans ma pauvre âme, tout y est bouleversé, sens dessus dessous, hors la ligne droite de la volonté qui demeure fixée en Dieu. (p. 120)

Le soir, comme je finissais mon oraison, eut donc lieu une de ces *éclaircies* spirituelles qui sont quelque chose d'inénarrable. Toute la lumière du soleil, irradiant subitement dans un obscur cachot, ne donnerait pas l'idée de cette illumination de l'âme. En un temps d'éclair, tout est changé, transfiguré en elle : c'est Dieu ! Que dire après cela ? (p. 180)

Elle se compare alors à « un pauvre aveugle transi et brisé retrouvant la vie sous la lumière et la chaleur du soleil qui se fait deviner à ses yeux éteints et lui communique une vigueur nouvelle » (p. 120).

Cette alternance devient plus dramatique encore dans la dernière période de sa vie quand, aux grâces de la pleine union, aux visions, aux extases, succède la grande ténèbre; tentations contre la foi, l'espérance, la charité; doutes sur l'authenticité des grâces reçues, impression de réprobation. Son âme est « comme une solitude aride et désolée, privée de toute ressource apparente et consolante », elle ne peut plus dire à Dieu qu'elle l'aime sans qu'il lui semble proférer un blasphème, « elle se trouve comme rejetée et bannie par la colère divine, tout se perd dans la grande nuit de l'orage » (p. 363).

Dans toutes ces épreuves et ces obscurités, nuit des sens ou nuit de l'esprit, Lucie-Christine reste constamment fidèle. « Faire autant pour Dieu caché que pour Dieu présent », telle est sa résolution (p. 234). Elle a compris que dans l'union ce qui importe ce ne sont pas les jouissances spirituelles qui peuvent être égoïstes, ni les élans qui sont par définition passagers, mais l'adhésion stable, profonde, de la volonté. « Dans les temps d'épreuve », de « souffrance habituelle », où l'âme vit dans le désert, « son seul besoin est d'offrir constamment à Dieu l'immolation dans laquelle elle se trouve, son seul sentiment aperçu, l'abandon à la sainte volonté et le désir de servir son amour dans les toutes petites choses aussi bien qu'au temps de la consolation » (p. 129).

6 octobre. — Dans les ténèbres et l'angoisse du cœur. Tempête de trouble, de tristesse, d'inquiétude vague. Il semble qu'une tourmente d'éléments mauvais soit déchaînée sur l'âme; je me sens bouillonner d'impatience, et sans aucun motif, contre les personnes que j'aime le plus; j'aurais

besoin de casser quelque chose; j'éprouve un *mécontentement involontaire*, mais plein d'amertume, contre les autres, moi-même et toute chose; j'en suis même tentée contre Dieu, quoique cela ne fasse que passer. Je prie comme si de rien n'était, et la grâce empêche, je crois, que personne ne s'aperçoive de cet état intérieur. La nuit même a été travaillée de ces combats. Tout ce que j'ai prié et souffert intérieurement, cette nuit et ce jour, ne peut s'écrire. L'âme est menée comme au bord d'un abîme, aux portes d'une mort intime, où il lui semble que ses facultés vont sombrer. Alors, elle offre à Dieu simplement l'abandon total d'elle-même, renonçant à tout ce dont il peut vouloir le sacrifice. Et cet abandon l'établit dans une paix qui peut faire face à tous les troubles. (p. 234-235)

Sa vie spirituelle, elle la compare elle-même à « un concert spirituel sur une note unique », sorte de basse fondamentale qu'elle appelle l'amour (p. 345). Précisons avec saint François de Sales et disons : « amour de complaisance » qui nous laisse « à la merci de la volonté de Dieu, très profonde obéissance d'amour qui veut tout soumettre à Dieu » (1). Sur cette note fondamentale s'égrènent les harmonies des grâces diverses et contraires, « grâces de joie, grâces de douleur », peu importe; l'âme, par la volonté, adhère à Dieu, c'est l'essentiel.

Quand l'âme est à terre, brisée, sèche, ne sachant pas, ne voyant plus où elle est, car Dieu veut cela aussi parfois, alors elle va au jour le jour, chaque jour comme s'il devait être le dernier, remettant à Dieu tout soin, toutes préoccupations, et tâchant seulement de faire sa volonté au moment le moment. *Fiat voluntas tua!* (p. 384)

*
* *

« Fiat voluntas tua! » Le journal se clôt le 8 février 1908 par cette demande du *Pater* qui est aussi la prière

(1) Cité par l'abbé Bremond, *La Métaphysique des saints*, p. 63-64.

d'acceptation du Christ agonisant. Le 17 avril suivant, Lucie-Christine mourait « en proie à l'épreuve la plus cruelle de sa vie, dans l'étreinte d'une immense douleur » (Note du R. P. Poulain, p. 383). C'était le Vendredi-Saint.

Elle terminait ainsi en union avec Jésus crucifié la vie de victime que, agrégée de l'Adoration Réparatrice, elle avait acceptée et choisie. « Je dois être, soit que la croix vienne directement de Dieu ou passe par les hommes, victime cachée, inconnue au monde; voir mes intentions méconnues; aimer être victime cachée comme Jésus-hostie » (p. 157).

Victime cachée, elle est passée sans qu'on soupçonnât ce qu'il y avait d'héroïsme, d'élévation, de sainteté profonde, sous cette patience inlassable, sous cette bonté un peu rêveuse, dans cette existence que rien au dehors ne signalait. On admirait qu'elle priât sans livre, on jouissait de la paix qu'elle répandait autour d'elle. On ne voyait pas plus loin. Elle vécut humble, effacée, « inconnue ». Inconnue, il eût été regrettable qu'elle le demeurât, car avec ses notes, c'est tout un monde qui se révèle à nous, c'est tout le développement terrestre dont est susceptible dans une âme fidèle la grâce sanctifiante qui s'offre à notre admiration. Elle nous laisse une lumière, une doctrine, surtout un exemple tout proche de nous.

C'est pourquoi sa famille religieuse, l'Adoration Réparatrice, n'a pas cru pouvoir garder pour elle seule ce trésor. C'est pourquoi un maître de la théologie mystique, le R. P. Poulain, a accepté d'éditer ce Journal.

De ce journal, ces quelques extraits ne peuvent donner qu'une idée incomplète. Puissent-ils du moins inspirer aux lecteurs de *La Vie Spirituelle* le désir de prendre contact avec le livre lui-même, pour recueillir plus complètement les bienfaits de cette doctrine et de cet exemple vivants!

Jean Leflon.

UN MODÈLE DE LA JEUNESSE

L'abbé Maurice Teysserenc

Lire la vie de quelqu'un qu'on a connu est toujours très agréable et très impressionnant, quand on constate que la physionomie n'a pas été déformée.

Cette lecture est d'autant plus agréable et impressionnante, quand l'auteur de la biographie vous révèle le ressort et les principes cachés du beau caractère que l'on avait côtoyé, mais insuffisamment pénétré.

La vie de Maurice Teysserenc offre ces avantages à ceux qui ont eu la grâce de rencontrer ce clerc tonsuré du diocèse de Montpellier. Le R. P. Frey, directeur au Séminaire français de Rome et secrétaire de la Commission Biblique, était mieux placé que tous pour rassembler les documents si pleins de cette courte existence et pour en faire ressortir la trame solide et attachante.

Cette biographie, que l'auteur a bien soin de ne pas ranger dans « la littérature de guerre », sera particulièrement appréciée des jeunes étudiants non moins que des séminaristes. Elle nous permet de suivre dans ses luttes et ses aspirations une âme de jeune, très forte, mais très sensible. Elle définit les contours d'un des caractères les mieux équilibrés que l'on puisse rencontrer.

L'équilibre, le bon sens, ne sont pas choses communes dans les générations actuelles, où l'art et la littérature conspirent à faire tomber les tempéraments les plus riches

dans les originalités, quelquefois les plus brillantes, mais souvent les plus décevantes.

Cependant Maurice Teysserenc a été mêlé à toutes les orientations intellectuelles et sociales. Il remerciait Dieu de lui avoir donné une âme sensible.

Nos jeunes apprendront par conséquent à cette lecture qu'on peut être à la fois très pondéré et très ardent, très sacrifié et très tendre, très viril et très surnaturel.

Comment ne leur sera-t-il pas sympathique celui qu'on appelait « le séduisant Maurice » et que les soldats saluaient de ce mot : « Voici la Maman », quand, dans la tranchée, il leur distribuait leurs lettres avec un franc sourire?

Maurice Teysserenc était l'aîné d'une belle famille de dix enfants dont le nom honore la ville de Lodève. Né le 26 mai 1889, nous le voyons élève à l'école libre du Sacré-Cœur à Montpellier, puis au collège libre Saint-Firmin. Dès son enfance, la solidité de son jugement, l'ardeur de sa piété, l'intégrité de sa droiture, se font jour à tous : « Je n'ai jamais menti », écrit-il à l'âge de 16 ans.

Il a des défauts, il est taquin, mordant, mais il compte méthodiquement les victoires remportées et dit à son directeur : « Ne manquez jamais de m'avertir de tout ce que vous verrez en moi de défectueux, il faut que je me corrige de mes défauts afin que le bien que je veux faire ne soit pas entravé. »

Il a en effet déjà pleinement conscience de ses futures responsabilités :

Puisque nous sommes tout jeunes, à l'âge où l'on se forme, travaillons à devenir plus tard des hommes d'action et de valeur, non seulement des poètes et des artistes qui trouvent dans les arts et la littérature une satisfaction quelconque, mais des soldats vibrants de la cause de Dieu. Je ne sais quel sera mon avenir, mais je voudrais faire beaucoup pour mes semblables, pour la France et pour la religion. Je

voudrais me donner aux autres et souffrir pour quelque grande cause. Regardons l'avenir, mon ami; voyons dans les sacrifices d'aujourd'hui la source vivifiante qui fera germer en nous les hommes de demain.

Rien n'est plus intéressant que de voir comment il s'est orienté vers la grande cause à laquelle il s'est consacré.

Il ne faudrait pas croire que Maurice Teysserenc ait été la victime d'une emprise. Rien ne fut plus débattu en lui que sa vocation :

Ne croyez pas, écrit-il, qu'en orientant mes pensées vers le sacerdoce, je me sois laissé aller à un enthousiasme aveugle! Il y a toujours dans l'homme ce qui tient à la terre, il y a toujours en nous quelque chose qui nous dit que la terre est le séjour du bonheur! Si j'ai vu la grandeur du don de Dieu, j'ai vu aussi la grandeur du sacrifice qui m'était imposé. Avant de m'offrir au Maître tout entier, j'ai dû me détacher de bien des choses et de bien des rêves. Ah! croyez que ce n'est pas sans déchirement qu'on accomplit certains sacrifices, et il faut la grâce d'en-haut pour en avoir la force. J'ai vu de quelle douceur étaient les joies de la famille, quel charme il pouvait y avoir à fonder un foyer, à avoir autour de soi des êtres qu'on aime et pour lesquels on se dévoue. J'ai vu le côté séduisant du monde et l'effort qu'il fallait faire pour se détacher.

Dieu semble m'appeler à son service et me demander un sacrifice dont j'apprécie chaque jour l'étendue. Je me sens libre, à cette heure, de faire un pas en avant ou en arrière. En arrière, en me laissant bercer au chant d'espoir que sonne un brillant avenir, en laissant le champ libre aux rêves de demain, situation brillante, joies d'un foyer, etc. Oh! si je m'écoutais, comme je m'engagerais dans la vie du monde! Et à côté de cela, il me semble que Dieu m'appelle... Donc, il faudra tout sacrifier... tout..., absolument tout!... Et, ne croyez pas me consoler beaucoup en me disant que ce n'est rien devant la grâce d'un appel! Sans doute, ce n'est rien... Mais je suis un homme, et j'ai passé des heures de douleur rien qu'en songeant aux souffrances que me causerait ce grand pas en avant.

Nous l'avons dit, son âme était sensible et aimante. C'est dans cette vie de Maurice Teysserenc que l'on pourra chercher les pages les plus belles pour une anthologie de l'amitié chrétienne :

De tout temps, j'ai eu besoin d'aimer et, de tout temps, j'ai éprouvé celui de me donner. A la fin de ma troisième, je te rencontrai sur ma route... tu étais encore bon... je me donnai à toi tout entier ; je croyais avoir trouvé l'ami de toute ma vie; l'avenir nous souriait. T'en souvient-il? c'était au printemps; nos cœurs vibraient dans le grand réveil de la nature; nous admirions le bleu du ciel et la nature; tout était amour, joie, espérance; nous goûtâmes quelques semaines de vrai bonheur... Puis, tu sais le reste, et moi surtout je le sais... Pauvre ami, que j'avais tant aimé, à qui j'avais donné tout mon cœur et qui n'a pas craint, après l'avoir comblé de bonheur, de le briser, ce cœur, de le déchirer, de le laisser refleurir à nouveau pour le briser encore! Et tu reviens aujourd'hui, ou plutôt tu sembles revenir à celui qui ne t'aima jamais que pour ton bien, qui ne voulut que le salut de ton âme, et qui te dit toujours quand tu le déchirais : Je serai toujours à ton service quand il s'agira de t'être utile. Je suis encore prêt à t'aider, si tu veux revenir...

Oh! l'amitié, quelle grande chose! écrit-il dans ses notes ; l'amitié, parce que Dieu a donné à l'homme un cœur qui a besoin de déverser dans un autre la somme de ses pensées et de ses désirs! l'amitié en Dieu, que Jésus-Christ a bénie, parce qu'il a compris qu'elle était nécessaire à l'homme, et il a permis à saint Jean de reposer sur sa poitrine, et il lui disait, dans le silence, des choses douces que les autres n'entendaient pas... ; l'amitié entre deux hommes, parce que tous deux ils aiment Dieu, parce qu'ils ont conservé tous deux la pureté du premier âge, parce qu'ils veulent chacun le bien et le bonheur de l'autre, parce qu'ils ont même foi, même croyance, mêmes aspirations vers l'idéal, même amour pour le beau et pour le grand, même exubérance de jeunesse, même enthousiasme, même noblesse d'âme!

Ce besoin d'affection de nos seize ans, je l'ai ressenti comme toi, et je sais par expérience que parfois l'on souffre de sentir tout un flot de jeunesse, de vie et d'amour, qui ne demande qu'à se donner, et qui ne le peut, car nous n'avons

pas trouvé l'âme qui serait l'urne magnifique et idéale propre à le recevoir.

On comprend qu'une âme aussi affectueuse ait souffert parfois de l'internat :

J'étouffe dans les quatre murs de ce collège ; une autre vie m'appelle, faite de liberté, de sacrifice et de dévouement obscur. Cherchons à être quelque chose. Visons en haut, c'est le seul moyen de ne pas tomber en bas...

Et ce cri où l'on devine bien déjà l'homme du devoir :

Partout la règle, la discipline, et les arrêts et les notes ; et cependant tout cela il le faut.

Cette âme ardente est souverainement délicate. Quelques faits le prouvent. Ami des sports, il est un jour victime d'un accident de barre fixe. Aussitôt qu'il reprend connaissance et reconnaît son confesseur penché sur lui, sa question confiante est celle-ci : « Est-ce que je n'ai rien sur la conscience? »

Étudiant à Paris, séparé de ses parents par sept cents kilomètres, il croit nécessaire de les avertir d'une absence projetée par une lettre que nos étudiants modernes qualifieront volontiers d'héroïque :

Il faut que je vous dise quelque chose, déclare-t-il tout gêné, qui, je pense, ne vous surprendra pas trop : pour rendre service à un ami, je quitte Paris cette après-midi et je resterai absent toute la journée de demain jeudi. Vous ne m'en voudrez pas de partir ainsi sans attendre votre autorisation ; je ne l'aurais pas reçue à temps ; je ne puis pas vous donner de détails, mais je sais que vous avez confiance en moi et je vous dirai que, si je manque mes cours de jeudi matin, ce n'est que pour un motif tout à fait sérieux et parce que j'ai le devoir de le faire. J'aurais pu ne pas vous le dire ; il m'a semblé qu'il était mieux de vous en informer tout simplement. Mon travail reprendra après-demain et n'aura nullement à souffrir de cette petite interruption. Je ne puis vous

dire ni le motif de mon absence ni l'endroit où je vais. Puisque je vous donne ma parole d'honneur que ce que je vais faire est très bien, vous ne m'en voudrez pas de ne pas vous en dire davantage.

On comprend le rayonnement d'une telle conscience. Élève à l'école Bossuet, alors qu'il suit les cours de Rhétorique supérieure au Lycée Louis-le-Grand, il est le promoteur du mouvement de communion fréquente qui se dessina vers 1906-1908 dans ce milieu.

Celui qui, dès l'âge de sept ans, organisait chez ses parents la quête du dessert est, à Paris, un zélé membre des conférences Saint-Vincent-de-Paul, un instructeur dévoué des apprentis, un confrère assidu du patronage d'Auteuil.

Rarement vie d'étudiant fut aussi intelligemment remplie que la sienne. Les études historiques, littéraires et juridiques se succèdent. Les visites de musées, de villes, et les promenades, où ils goûtent la nature avec une vraie passion, trouvent leur place.

Le devoir cependant n'est pas sacrifié :

Il faut rester chez soi, la tête dans ses livres, comme si le printemps n'existait pas : il faut se priver des magnifiques clairs de lune sur le Bois de Boulogne et de multiples promenades aux environs, se priver de voir des arbres, des cascades et du soleil, se priver de lire et de rêver. Et cependant, je voudrais tant louer Dieu chaque soir quand le couchant empourpre l'épanouissement de la nature et qu'une brise plus fraîche vous fait frissonner d'une vie nouvelle. A cette heure, je voudrais être seul et n'avoir rien à faire qu'à me laisser penser, m'enivrer d'idéal, de rêves magnifiques et faire, dans la réflexion, provision de forces pour la lutte de chaque jour.

Dans cette sagesse de conduite, on découvre l'équilibre de jugement qui préserva Maurice Teysserenc de toutes les outrances de pensée. Avec quelle finesse il raille le romantisme d'un de ses amis :

O René, pourquoi avez-vous décidé, en un jour, de deve-

nir très vieux, d'une vieillesse triste, hautaine, désabusée ! Pourquoi vous consumez-vous de désirs, sans jamais en venir à l'action véritable ! René, mon cher René, il me semble que la vie est une chose admirable quand on sait l'employer à ce pour quoi elle est faite, et je ne crois pas qu'il faille, pour accomplir quelque chose de bon, des lumières exceptionnelles.

Toujours je chanterai la vie, c'est-à-dire Dieu partout présent, en nous et dans son œuvre, Dieu qui nous aime et qui se fait aimer.

Oui, cultivons-nous, réalisons en nous le chef-d'œuvre que nous devons devenir; mais prenons des esthètes, en un mot, de très raffinés jouisseurs.

Membre adjoint au comité général de l'A. C. J. F., il donne des articles à la *Vie Nouvelle* qui lui valent les félicitations du R. P. de la Barre.

Mis en face de toutes les grandes orientations sociales et politiques, devant lesquelles furent placés les jeunes de sa génération, Maurice conserve une ligne de conduite supérieure à tous les partis :

Si beaucoup, dit-il, se trouvaient d'accord pour renverser, de terribles divisions, par contre, pourraient se faire jour pour remplacer... Il n'est pas toujours facile de prédire qui tirera les marrons du feu.

Quand les Apôtres furent envoyés par Jésus-Christ à travers le monde, ils ne tentèrent pas, pour faire triompher leur doctrine, de passer des marchés avec les politiques, ni de bousculer les trônes des Césars, et cependant de siècle en siècle le catholicisme a conquis les peuples : l'Eglise survit à ses persécuteurs.

Je puis me tromper, écrit-il à un ami le 3 mai 1907, mais je ne donne à la politique que la seconde place. Le mal est au fond, et il n'est guérissable en sa racine que par la religion, par le catholicisme.

La démocratie aboutit fatalement à un gouvernement de parti. Seule, la monarchie peut échapper à cet inconvénient...

Faudra-t-il donc faire partie de l'*Action Française*?...

Mais je ne puis signer la formule « par tous les moyens ».

Que d'exemples pratiques nos jeunes soldats glaneront

dans le récit de son service militaire! Que de réflexions édifiantes les séminaristes trouveront chez l'élève de Santa Chiara, pour qui « le sacerdoce ne doit connaître aucune médiocrité »!

Mais nous avons déjà tellement cité que nous sommes obligé de nous borner. Il faut cependant dire les phrases qui expriment le ressort profond d'une telle existence et qui font revivre cette grande stature à la tête complaisamment penchée sur l'interlocuteur ou qui se balance, passant, dominant; la chaleur du teint fait deviner le bouillonnement intérieur; la forte musculature donne l'impression de la solidité. Quelle sécurité il eût inspirée à ceux qu'il aurait menés et dirigés, si Dieu ne l'avait appelé très tôt à consommer son rêve de sacrifice!

Tout Maurice Teysserenc, physiquement et moralement, est dans ces lignes :

Comme on se sent libre quand on sait faire un sacrifice! Comme on se sent libre et léger quand on s'habitue à marcher haut et droit malgré tout, le front serein, l'âme paisible, le fond du cœur calme, malgré les orages qui tourmentent la surface des flots! »

Volonté... immolation... paix!

La volonté coûte ; l'immolation déchire ; la paix recouvre tout. Mais avant elle, quelles étapes! Oui, mais la paix, c'est Dieu, Dieu c'est tout, et Dieu viendra, *j'en suis sûr*. Alors...?

Alors... Dieu est venu à grands pas au devant de celui qui, quelques mois plus tôt, arpentait à Rome la place de la Minerve pour se rendre, le manteau au vent, suivre les cours du P. Gény à l'Université grégorienne. Le vaguemestre du 142e fut frappé d'une balle ennemie vers le milieu de la nuit du 22 au 23 avril 1915 et expira deux jours après à l'ambulance de Somme-Tourbe.

Remercions encore le T. R. P. Frey de nous avoir fait revivre une telle physionomie et entendons une dernière

fois Maurice Teysserenc nous redire le refrain de sa vie :

Ah ! il est bon, ami, de marcher la tête droite, le cœur libre, l'âme légère, pleine de cette liberté que les hommes ne peuvent nous enlever et que donne la satisfaction du devoir accompli. Quand on est chrétien, quand on aime Dieu, le cœur a beau souffrir, le fond de la mer est toujours calme... et l'on attend la mort avec tranquillité...

Chanoine Richaud.

Lettre de saint Augustin à Proba, sur la Prière [1]

L'illustre destinataire de la lettre de saint Augustin, dont on va lire la traduction, est ainsi présentée par Mgr Duchesne :

« La terreur d'Alaric avait commencé à dépeupler Rome, bien avant la catastrophe de 450. Nombre de familles patriciennes possédaient en Afrique des terres de grand rapport; toutes espéraient y trouver un asile assuré, la mer étant l'obstacle le mieux fait pour arrêter les barbares. L'Afrique était une sorte de refuge vers lequel on se hâtait malgré les ennuis de la traversée. C'est ainsi que prit terre, dans le port de Carthage, l'illustre famille des Anicii Probi, sous la conduite d'Anicia Faltonia Proba, la veuve du grand Probus. De ses trois fils consuls, les deux derniers, Probinus et Probus, paraissent être restés en Italie; l'aîné, Olybrius, était mort au moment du départ, mais sa veuve, Juliana, et sa fille, Démétriade, étaient venues avec Proba (2). Le comte d'Afrique, Héraclien, recevait assez mal les fugitifs de Rome. Il les taxait à l'arrivée et, si l'on ne payait pas, on était exposé aux pires désagréments... Proba paya et tira d'embarras nombre de ses compagnons d'infortune.

Démétriade était encore très jeune, mais elle arrivait à

(1) Traduction et notes du P. Benoît Lavaud, O. P.

(2) Proba semble bien avoir quitté Rome avant le mois d'août 410. Olybrius en effet *non vidit Patriam corruentem* (Jérôme, ep. CXXX), c'est-à-dire mourut avant la prise de la ville, et cependant Proba s'était mise à l'abri des barbares, quand elle apprit la mort malheureuse de son fils. (Ibid., 7, note de Mgr Duchesne.)

l'âge nubile. On apprit bientôt qu'elle ne se marierait pas et qu'elle consacrerait à Dieu sa virginité. Ce fut une grande joie pour les saintes gens. Les Probi étaient célèbres dans le monde entier; c'était la grande famille de Rome. Toutes les illustrations du temps : Augustin, Jérôme, Chrysostome, le pape Innocent, célébraient depuis longtemps l'illustre veuve de Probus et sa belle-fille, Juliana. Aux mérites acquis par son inépuisable charité allait se joindre la consécration suprême. Dans la noble maison où le christianisme régnait depuis si longtemps, on allait voir s'épanouir la fleur virginale de l'ascétisme. Claudien avait chanté les mariages princiers de Ravenne. Proba voulut que les noces mystiques de sa petite-fille eussent aussi leur épithalame. Par ses soins, des plumes exercées se mirent en mouvement : cette prise de voile donna lieu à toute une littérature, dont nous avons encore deux spécimens, tous deux envoyés de Palestine par le solitaire de Bethléem (1) *et par le moine Pélage. L'évêque de Carthage, Aurèle, présida la cérémonie et conféra à Démétriade le voile des vierges sacrées (414).* » (2) *A cette occasion, saint Augustin écrivit aussi à Proba une fort belle lettre de félicitations* (3). *A la fin de ce billet, il remercie — détail charmant sous la plume du grand évêque — de la bonbonnière qu'on lui avait envoyée* — Velationis apophoretum gratissime accepimus.

Les Probi, après être restés quelques années en Afrique, étaient retournés à Rome. Démétriade était rentrée avec le voile des vierges dans la Domus Pinciana (4).

La lettre sur la prière fut écrite en 411 ou 412. Donc un an ou deux seulement après l'installation des Probi en Afrique. C'est une réponse à une demande de la pieuse veuve (5).

Augustin, évêque, serviteur du Christ et des serviteurs du Christ, à la pieuse servante de Dieu Proba, salut dans le Seigneur des Seigneurs.

(1) Jérôme, ep. CXXX.
(2) *Hist. anc. de l'Église*, t. III, p. 199-205.
(3) P. L., t. 33, col. 645.
(4) Duchesne, *op. cit.*, p. 203.
(5) Elle figure dans la correspondance de saint Augustin, sous le n° CXXX, au t. 33 de la Patrologie latine, col. 493-507.

[*Occasion et but de la lettre.*] 1. Je n'oublie pas que vous m'avez demandé et que je vous ai promis de vous écrire quelques pages sur la manière de prier Dieu. Celui que nous prions m'en accorde aujourd'hui le loisir et le moyen. Il faut donc que j'acquitte ma dette sans retard et que, dans la charité du Christ, je seconde votre zèle pieux. Je ne puis vous dire à quel point m'a réjoui une demande, qui montre quel grand soin vous apportez à si grande chose.

[*Importance spéciale de la prière pour les veuves.*] Vous n'avez pas, en effet, dans votre veuvage, de plus importante affaire que de persévérer dans la prière nuit et jour. C'est l'Apôtre qui en témoigne : « Quant à celle qui est véritablement veuve, qui est seule au monde, celle-là a mis son espérance en Dieu et elle persévère nuit et jour dans les supplications et les prières (1). » Il peut dès lors paraître étonnant qu'une femme d'une si haute noblesse, mère d'une si grande famille, et, quoique veuve, loin d'être seule au monde, ait le cœur pris et occupé à ce point par le souci de la prière. Mais, votre sagesse l'a bien compris, en ce monde, en cette vie, aucune âme ne peut se sentir en sécurité.

[*C'est par la grâce de Dieu que Proba se préoccupe d'apprendre à prier.*] 2. Aussi bien celui qui vous a donné cette pensée réalise-t-il, à n'en pas douter, la promesse faite à ses disciples. Ceux-ci s'attristaient, non pas pour eux-mêmes, mais pour le genre humain dont ils désespéraient du salut, parce qu'ils avaient entendu dire à Jésus : « Il est plus facile à un chameau de passer par le chas d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. » Jésus leur répondit par une mer-

(1) I Tim., v, 5.

veilleuse et toute miséricordieuse promesse : « Ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu (1). »

La pieuse sollicitude qui vous a fait me consulter sur la prière est donc une inspiration de Celui qui peut aisément faire entrer un riche au royaume des cieux; qui, vivant dans la chair, mit en route pour le ciel le riche Zachée, et qui, glorifié par la résurrection et l'ascension, donna à tant de riches, en leur accordant le Saint-Esprit, le mépris de ce monde, et les fit plus riches encore en éteignant dans leur cœur le désir des richesses.

[*Son zèle prouve son espérance.*] Comment, en effet, auriez-vous tant de zèle à prier Dieu, si vous n'espériez pas en Lui, si vous mettiez votre espoir dans les richeses, au mépris du précepte si salutaire de l'apôtre à Timothée ? « Recommande, dit-il, à ceux qui sont riches dans le siècle présent de n'être pas hautains; de ne pas mettre leur espérance dans les richesses incertaines, mais en Dieu qui nous donne avec abondance tout ce qui est nécessaire à la vie; de faire du bien, d'être riches en bonnes œuvres; d'être prompts à donner de ce qu'ils ont, généreusement, s'amassant ainsi pour l'avenir un solide trésor qui leur permette d'acquérir la vie véritable (2). »

[*La vie et la consolation véritable.*] 3. Vous devez donc, par amour de cette vie véritable, vous regarder comme seule au monde, si grand que puisse être le bonheur où vous vivez; car de même qu'elle est la vie véritable — en comparaison de laquelle la vie présente, pourtant si aimée, ne peut être appelée vie, si agréable et longue qu'elle soit —, ainsi elle est la joie véritable que le Seigneur promet par son prophète : « Je lui donnerai une consolation véritable et une paix profonde (3). » Sans

(1) Matt., XIX, 24-26.
(2) I Tim., VI, 17-19.
(3) Isaïe, LVII, 18-19.

celle-là, toutes les consolations d'ici-bas sont plutôt une désolation.

[*Vanité des biens et joies de ce monde.*] Les richesses, les dignités, jusqu'aux plus hautes, et tout ce qui fait s'estimer heureux les hommes qui n'ont pas l'expérience de cette félicité véritable, quelles consolations donnent-elles? Ne vaut-il pas mieux n'en avoir pas besoin, que de se distinguer par elles? La crainte de les perdre, quand on les a, n'est-elle pas un tourment plus cruel que l'ardeur du désir de les posséder? Ce n'est pas par ces biens-là que l'homme est bon; c'est lui, qui, bon par ailleurs, en s'en servant comme il faut, fait que ce soient des biens. Les vraies consolations ne se trouvent donc pas en eux, mais bien là où est la vie véritable, car l'homme ne peut être rendu heureux que par cela seul qui le fait bon.

[*Incertitude de toute consolation humaine.*] 4. Pourtant les hommes bons semblent pouvoir procurer, même ici-bas, de réelles consolations. Si la pauvreté nous gêne, si les deuils nous affligent, si la douleur physique nous ôte le repos, si nous sommes en proie aux tristesses de l'exil, si d'autres calamités nous meurtrissent, il suffit cependant que nous trouvions des hommes bons, sachant non seulement se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, mais pleurer avec ceux qui pleurent, pour que nos épreuves s'adoucissent, que nous nous relevions de notre abattement et surmontions l'adversité. Mais, qui accomplit cela, en ces hommes et par eux, sinon Celui qui, par son esprit, les a rendus bons?

[*La malice des hommes les trouble.*] Voici qu'au contraire les richesses affluent, nulle perte d'êtres chers ne nous met en deuil, nous jouissons d'une santé parfaite, nous habitons un sol bien gardé des invasions; mais il y a, à côté de nous, des méchantes gens, dont il faut se défier et craindre les ruses, les tromperies, la colère, les

discordes, les intrigues. Alors, tout ne devient-il pas amer et dur? Peut-on goûter encore quelque joie ou douceur? La vérité est que, parmi les choses humaines, rien n'est ami de l'homme qu'un homme ami. Mais, combien en trouve-t-on, dont l'âme et la conduite donnent ici-bas entière sécurité? Nul ne connaît personne aussi bien que soi-même; or, nul ne se connaît assez pour être sûr de sa propre conduite du lendemain. C'est pourquoi, bien que plusieurs se fassent connaître à leurs fruits, que les uns nous donnent de la joie par leurs vertus et d'autres de la tristesse par leurs vices, l'Apôtre, tenant compte de nos ignorances ou de nos connaissances incertaines des âmes, a si grandement raison de nous avertir de ne pas juger avant le temps, avant que le Seigneur ne vienne et n'éclaire les choses cachées dans les ténèbres et ne manifeste les pensées des cœurs. Alors chacun louera Dieu (1).

[*On doit s'estimer seul au monde et recourir à Dieu.*] 5. Aussi bien parmi les ténèbres de cette vie où nous voyageons loin de Dieu, tant que nous marchons dans la foi, non dans la clarté (2), l'âme doit-elle à ce point s'estimer seule au monde qu'elle ne cesse pas de prier et qu'elle apprenne, au langage des saintes et divines Écritures, à regarder vers la foi comme vers une lampe placée dans une chambre obscure, jusqu'à ce que le jour luise et que l'étoile du matin se lève en nos cœurs (3). L'ineffable source de cette clarté, c'est la lumière qui brille dans les ténèbres et que les ténèbres ne reçoivent pas, mais que la foi nous prépare à voir, en nous purifiant le cœur : « Bienheureux, dit Jésus, ceux dont le cœur est pur, ils verront Dieu (4) »; et saint Jean : « Nous savons

(1) I Cor., IV, 5.
(2) II Cor., V, 6-7.
(3) II Cor., I, 19.
(4) Matt., V, 8.

que lorsqu'il paraîtra, nous serons semblables à lui et le verrons tel qu'il est (1). »

[*La vraie vie et les consolations du ciel.*] Alors, après la mort, ce sera la vraie vie, et la vraie consolation, après l'isolement. Cette vie exemptera notre âme de la mort, et cette consolation tarira dans nos yeux la source des larmes, car il n'y aura plus aucune tentation et nos pieds ne chancelleront plus. S'il n'y a plus de tentations, il n'y aura pas non plus de prière; car il n'y aura plus d'attente des biens promis, mais contemplation du bien donné. « Je serai agréable au Seigneur dans la terre des vivants (2) », où nous serons alors, tandis que nous sommes aujourd'hui dans le désert des morts. Vous êtes morts en effet, dit l'Apôtre, et votre vie est cachée dans le Christ en Dieu; mais, quand le Christ apparaîtra, Lui, votre vie, alors vous paraîtrez avec Lui dans sa gloire (3). C'est là la vraie vie, dont les riches ont l'ordre de s'emparer par leurs bonnes œuvres. Là est aussi la vraie consolation; de cette consolation, la veuve est privée; même si elle a des fils et des petits-enfants, une maison qu'elle gouverne saintement, s'efforçant d'amener les siens à mettre en Dieu leur espoir, elle dit cependant dans la prière : « Mon âme a soif de toi, ma chair languit après toi, dans une terre aride, desséchée et sans eau (4). » Terre qui n'est autre que cette vie toujours moribonde. Quelque consolation passagère qu'on y trouve, quelque compagnon qu'on y ait, de quelque abondance qu'on y soit comblé, vous savez combien toutes ces choses sont incertaines. Même certaines, que seraient-elles en comparaison du bonheur promis?

(1) Jean, III, 2.
(2) Ps. CXIV, 9. Hébreu : « Je marcherai devant Yahweh dans la terre des vivants. »
(3) Col., III, 3-4.
(4) Ps. LXII, 2.

[*Il faut se sentir seule au monde.*] 6. Je vous dis tout cela, parce que vous qui m'avez demandé de vous parler de la prière, vous êtes, quoique veuve, riche, noble, et mère d'une grande famille; je vous le dis afin que même entourée et chérie des vôtres, vous vous sentiez seule en ce monde, n'ayant pas encore atteint cette vie, où se rencontrent les vraies consolations qui ne déçoivent pas, où s'exauce la prière du psalmiste-prophète : « Rassasie-nous le matin de ta bonté, et nous serons, tous nos jours, dans l'allégresse. Réjouis-nous autant de jours que tu nous a humiliés, autant d'années que nous avons connu le malheur (1). »

[*Détachement.*] 7. Donc, avant que cette consolation vienne, si grands que soient votre fortune et votre bonheur humains, souvenez-vous que vous êtes seule au monde pour persévérer dans la prière nuit et jour. L'Apôtre, en effet, ne rend pas hommage indistinctement à toute veuve, mais il dit : « Celle qui est vraiment veuve, seule en ce monde, espère en le Seigneur et persiste à prier jour et nuit. » Prenez bien garde à ce qui suit : « Celle qui est dans les délices est une morte vivante (2). » L'homme vit en ce qu'il aime et par quoi il pense être heureux. Aussi bien, ce que l'Écriture dit des richesses : « Si elles affluent, n'y reposez pas votre cœur (3) », je vous le dis aussi des délices : Si elles affluent, n'y mettez pas votre cœur. Ne vous glorifiez pas de ce qu'elles ne vous manquent pas, de ce que vous en avez à satiété, de ce qu'elles coulent pour ainsi dire de la source surabondante du bonheur humain. Tenez-les intérieurement pour rien, méprisez-les, n'y cherchez

(1) Ps. LXXXIX, 14-15.
(2) I Tim., V, 6.
(3) Ps. LXI, 11,

rien que la santé physique. De celle-ci, on ne doit pas faire fi; nous en avons besoin pour vivre, avant que notre corps mortel ait revêtu l'immortalité (1), c'est-à-dire la santé véritable et parfaite, non pas celle que les maladies altèrent et que restaure un bien-être passager, mais celle qui, inaltérable comme les cieux, fleurit, éternellement incorruptible. L'Apôtre dit en effet : « Ne prenez pas soin de la chair, de manière à en exciter les convoitises (2). » Nous devons donc en prendre soin, mais seulement dans la mesure que commande la santé, « car personne, dit-il encore, ne hait son corps (3). De là vient qu'il conseille à Timothée, trop mortifié, à ce qu'il semble, de prendre un peu de vin à cause de son estomac et de ses fréquentes maladies (4).

[*Renoncement effectif et renoncement intérieur.*] 8. A ces délices, qui font de la veuve dont le cœur y reste attaché une morte vivante, beaucoup de saints et de saintes ont absolument renoncé; des richesses qui les procurent ils se sont dépouillés, en les distribuant aux pauvres, et ils ont placé ainsi plus sûrement leur trésor dans les biens célestes.

Si vous ne suivez pas cet exemple, retenue que vous êtes par un devoir de piété, vous savez quel compte vous devrez rendre à Dieu de ces biens. Nul ne sait ce qui se passe en l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui (5). Nous ne devons pas juger avant le temps, avant que vienne le Seigneur qui illuminera les secrets des ténèbres; et alors, chacun louera le Seigneur. En tout cas, une veuve doit avoir bien soin, « si les délices

(1) I Cor., xv, 54.
(2) Rom., xiii, 14.
(3) Eph., v, 14.
(4) I Tim., v, 23.
(5) I Cor., ii, 11.

affluent », de n'y pas mettre son cœur, de peur qu'il n'y pourrisse et meure, ce cœur qui ne peut vivre qu'en haut. Rangez-vous au nombre de ceux dont il est écrit : « Leurs cœurs vivront éternellement (1). »

(*A suivre.*)

(1) Ps. XXI, 27. La suite des pensées est quelque peu obscure. Si je ne me trompe, le raisonnement discrètement sous-entendu par saint Augustin est le suivant : Vous gardez vos biens, c'est un pieux devoir. Ainsi vous pouvez faire les bonnes œuvres, les largesses que permet votre fortune et qu'il ne serait pas prudent de confier à d'autres. Sait-on jamais s'ils s'en acquitteraient? Nul ne connaît le cœur de l'homme. Vous gardez ces biens, sachant parfaitement d'ailleurs quel compte vous devrez rendre à Dieu de l'usage que vous en aurez fait.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Un laboratoire de charité sociale : les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul

Les chiffres, parfois, ne sont que des façades; mais, lorsque des statistiques nous parlent d'une institution déjà centenaire, lorsque la courbe qu'elles nous permettent de dessiner s'élève du chiffre initial de sept au chiffre actuel de deux cent mille environ, on sent vivre et s'épanouir, sous l'armature des chiffres, une réalité féconde, qui, d'une belle allure, étend ses conquêtes.

Deux cent mille membres actifs, exécuteurs fidèles de la pensée de Frédéric Ozanam : c'est là présentement l'effectif des onze mille conférences de Saint-Vincent-de-Paul, éparses dans le monde entier.

Le seul diocèse de Paris, leur berceau, comptait, en l'année 1928-1929, cinq mille deux cent quatorze membres actifs et trois mille deux cent soixante-dix-neuf membres honoraires; trois cent cinquante-six conférences y secouraient six mille sept cent cinquante-cinq ménages. Près de la moitié d'entre elles — cent soixante-sept exactement — étaient des conférences de jeunes, parmi lesquelles cinquante-sept groupaient des élèves du haut enseignement ou des jeunes gens voués aux travaux de l'esprit. Lorsque se célébrera bientôt le centenaire de l'œuvre d'Ozanam, toute une jeunesse sera là, héritière des préoccupations et des enthousiasmes qui animèrent celle d'il y a cent ans : pour cette œuvre-là, longévité n'a point été vieillesse; un flot de jeunes, surtout en ce dernier quart de siècle, a sans cesse perpétué son élan vital; elle se renouvelle et s'enrichit par l'afflux que lui apportent les

nouvelles générations chrétiennes ; elle est jeune, toujours jeune, comme l'est devant la pierre de l'autel la vieillesse du prêtre à cheveux blancs, comme l'est, dans ses courses missionnaires, la vieillesse de l'Église ; et les jeunes qui viennent chercher auprès d'elle la majesté d'une tradition, écartent d'elle tout péril de vétusté.

Il y a, dans le public superficiel, une conception singulièrement sommaire des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Entre l'indigent et le boulanger, qui souvent sont en délicatesse l'un avec l'autre, le confrère de Saint-Vincent-de-Paul survient avec ses bons de pain, pour ramener un peu de joie sur le visage de l'indigent et quelque sourire d'accueil sur celui du boulanger ; et l'on parle avec respect, d'ailleurs, de ce geste hebdomadaire qui depuis cent ans s'accomplit, et qui, sans doute, eut la vertu d'éviter quelques émeutes et de prévenir nombre de suicides.

On entend dire, par surcroît, que dans leurs soixante-cinq comités parisiens de l'Œuvre de Saint-François-Régis, ces distributeurs de bons s'occupent de mettre un peu d'ordre dans la situation des ménages irréguliers ou des enfants illégitimes que leurs visites leur ont fait connaître, et qu'en l'une des années récentes, ils ont porté remède, ainsi, à cinq cent cinquante-cinq situations équivoques ; et d'aucuns s'imaginent qu'ils sont quittes envers les conférences et envers la vérité historique, lorsqu'ils ont rendu à l'activité des confrères cet hommage singulièrement restreint. La réalité est plus complexe, plus riche de résultats et de promesses.

*
* *

Regardons à Paris même, autour de nous. Les conférences entretiennent treize patronages, qui presque tous possèdent des Cercles d'études, et qui groupent huit mille deux cent dix enfants ; elles ont des colonies de vacances qui, en 1921, procuraient à huit cent trente-six petits Parisiens les joies d'une lointaine villégiature. Ainsi s'étend la sollicitude matérielle et morale des confrères sur les enfants des familles visitées : la remise du bon de pain n'est qu'un début de contact, et ce contact, ensuite, s'épanouit en toutes sortes de démarches secourables.

A la faveur de cette proximité qui s'établit entre les familles

laborieuses et leurs Visiteurs, les Conférences parisiennes ont acquis l'efficacité d'un laboratoire social, où les questions urgentes relatives à la vie des familles secourues, à leurs logements, à leurs conditions de travail, sont l'objet de certaines études faites entre hommes de bonne volonté, et qui aboutissent à des initiatives pratiques; et pour l'approfondissement de ces études, pour l'exercice de ces initiatives, les confrères de Saint-Vincent-de-Paul trouvent une lumière, des indications, parfois même une orientation, dans les vœux mêmes des familles qu'ils visitent. Ils n'ont qu'à questionner et qu'à prêter l'oreille, pour constater que certains progrès sociaux s'imposent, qui relèveront les énergies en même temps qu'ils soulageront les détresses. L'activité sociale des conférences de Saint-Vincent-de-Paul est une activité à laquelle collaborent les humbles familles clientes, par leurs confidences directes, immédiates, spontanées ou provoquées, et ces confidences, dans leur fraîcheur, dans leur émotion vraie, échappent aux déformations tendancieuses qui trop souvent, sur les lèvres des meneurs professionnels, vicient l'exposé des problèmes ouvriers.

Le loyer, combien de fois les familles en parlèrent aux Confrères! La réponse faite aux angoisses des familles, la voici, telle qu'elle peut s'extraire de documents récents, et spécialement du rapport présenté par M. Fliche à la *Semaine sociale de Paris*, en 1928.

A Paris et dans la banlieue parisienne, les quatre-vingt-douze *caisses d'économie en vue du loyer*, fondées par les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, ont reçu, en 1927, deux cent soixante-quinze mille francs de dépôts, et elles ont versé aux déposants environ trente-neuf mille francs de primes. Pour les locataires des grandes maisons ouvrières de la Ville de Paris qui doivent payer leur loyer mensuellement, ces caisses se sont transformées en « Caisses de réserve » à plus ou moins longue échéance, où ils pourront puiser si le chômage ou la maladie les rend momentanément insolvables.

Les Conférences des Pays-Bas, du Chili, de la Colombie, avaient depuis longtemps donné l'exemple d'appliquer une grande partie de leurs ressources à de grandes œuvres de construction pour les familles ouvrières. Paris, en 1922, est entré dans cette voie; la Société d'habitation « la Cité jardin

de Saint-Vincent-de-Paul », fondée cette année-là au capital de cent mille francs, avait en 1926 un capital de un million quatre cent cinquante-trois mille deux cent cinquante francs, qui, joint aux subventions des pouvoirs publics, l'a mise en mesure jusqu'ici de construire à Charentonneau, au Kremlin-Bicêtre, à Villetaneuse, ailleurs encore, quarante-six maisons ouvrières abritant quatre-vingt-douze familles.

L'Association charitable du logement et des Jardins ouvriers, constituée à côté de la *Cité jardin*, permet d'assurer aux locataires, tous chargés d'enfants, des dégrèvements notables. Chacun des locataires, dans la Cité jardin, a la jouissance d'un petit terrain où il peut récolter, bon an mal an, pour quinze cents francs de légumes. On ne reverra plus l'époque où la Société de Saint-Vincent-de-Paul disposait, autour de Paris, de huit cents jardins ouvriers : les travaux qui ont succédé à la démolition des fortifications ont fait disparaître beaucoup de ces jardins. A peine en reste-t-il encore quatre cents. Jalousement, les Conférences aspirent à les maintenir, heureuses que ces occasions de jardinage, qui s'offrent ainsi à leurs locataires, allègent pour eux, par la rémunération qu'ils en recueillent, le double poids du loyer et de la vie.

Voici s'ouvrir, en vue du même allègement, des Maisons du Peuple : dans la région parisienne, en 1929, il y en avait cinq, groupant autour d'elles plusieurs conférences, et dont le rayonnement, souvent, s'étend à tout un arrondissement. En même temps qu'elles proposent certains travaux à faire à domicile, elles abritent une organisation d'achats en commun, qui permettent aux Conférences d'assurer à leurs clients d'importantes ristournes ; et la distribution de ces ristournes donne lieu à des réunions familiales, où le contact se noue — collectivement cette fois — entre des groupes de Confrères et des groupes de familles visitées.

L'histoire sociale des Conférences nous atteste le regard vigilant que sans cesse elles jetèrent sur les conditions de l'apprentissage. Des Confrères, au moins une fois par trimestre, visitent le patron, visitent les parents, s'inquiètent de la situation de l'apprenti ; des bourses d'apprentissage permettent aux familles nombreuses de faire vivre leurs enfants durant ce stage ; et ce fut un ancien industriel, membre de la commission de l'apprentissage des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qui le premier sut convaincre les

patrons qu'il convenait de donner aux apprentis, non pas de simples pourboires, mais un véritable salaire.

Les ateliers d'apprentissage qu'ont créés les Conférences d'Autralie, du Chili, de Colombie, ont suscité l'émulation des Conférences parisiennes : elles possèdent à Javel une école d'apprentissage qui donne à l'industrie du fer, après deux ans d'études, de jeunes ouvriers très recherchés.

Enfin la Société de Saint-Vincent-de-Paul avait créé, il y a soixante-dix ans, pour les apprentis qui appartenaient à son patronage, une exposition industrielle de l'apprentissage qui se tenait chaque année. Aujourd'hui, cette exposition, ainsi que l'indiquait joyeusement M. Fliche, en 1928, dans son rapport à la *Semaine sociale de Paris*, est devenue une institution diocésaine, ouverte à tous, sous les auspices de l'archevêché et le haut patronage de la Chambre de Commerce ; elle groupait en 1928 deux mille quatre cents exposants.

Devant ces apprentis qui connaissent ainsi les méthodes de bon travail et l'honneur légitime du travail bien fait, s'ouvrent, par les soins des Conférences, certaines caisses d'économie en vue du mariage ; et le service central de placement qui s'intitule *La solidarité catholique*, créé plusieurs années avant la guerre, procure en moyenne six à sept cents emplois par an.

*
* *

Organiser pour les besoins notoires une réponse qui soit une satisfaction, c'est déjà un insigne service. Mais il en est un autre encore, plus goûté peut-être, qui consiste à se mettre à la disposition de tous les besoins, même imprévus, et à leur tenir les portes ouvertes, toutes grandes, pour qu'ils viennent interroger, et pour qu'ils se sentent compris. A cette fin, la Société de Saint-Vincent-de-Paul fonda, en 1907, les premiers secrétariats des familles, à l'instigation de M. Calon, alors président général. Actuellement il y en a quarante-deux à Paris, cinquante-trois en banlieue, qui ont traité en 1929 dix-neuf mille deux cent soixante affaires. L'institution se répand en province ; elle a passé le détroit ; elle a, en Belgique, en sa quatrième année d'existence, donné quatre mille six cent trente-six consultations ; en Suisse, elle prend la forme de Secrétariats sociaux d'assistance, avec bureaux d'information et de placements ; aux États-Unis et

au Canada, celle de bureau de renseignements pour les immigrants.

Depuis que notre législation sociale va se développant, les secrétariats des familles sont devenus progressivement une sorte d'école d'application, où s'enseigne à chaque visiteur, une fois son affaire expliquée, le genre d'aide qu'il peut trouver dans la loi, et le profit qu'il en peut tirer.

La publication par les Conférences d'un *Manuel des lois sociales et ouvrières* et du bulletin de documentation qui s'appelle *Correspondance des Œuvres*, a montré que cette grande œuvre — type par excellence des œuvres d'initiative privée — ne se laisse égarer par aucun parti pris de défiance contre l'intervention justicière de certaines lois, et que bien plutôt elle pousserait les Confrères à se faire les interprètes et les auxiliaires de ces lois, et à indiquer autour d'eux les moyens d'en faire usage.

***

Mais voici se fonder toute une série d'œuvres, où ce ne sont plus les détresses qui vont vers les confrères, mais au contraire les Confrères qui vont vers les détresses.

Regardons-les à l'hôpital, auprès du lit des malades.

Vingt-quatre hôpitaux parisiens, en 1928-1929, ont été visités régulièrement par quarante-cinq confrères; et parmi les malades que l'hôpital rend à la rue, cent cinquante-neuf ont pu être placés, dix-neuf rapatriés, seize confiés aux Petites Sœurs des Pauvres. Près des hospices de vieillards se sont ouverts sept foyers des *Amis de la Vieillesse*, où les hôtes de ces hospices reprennent contact avec la vie extérieure : l'impression qu'ils ont d'être des captifs ou des épaves s'atténue, puis disparaît, au contact des cœurs chaleureux qui leur inspirent confiance; et l'on a trouvé, dans un tronc posé près de l'une des portes de Paris, une somme de trois cent quatre-vingts francs provenant des oboles que déposaient là, pour plus pauvres qu'eux, les clients douloureux et reconnaissants des Amis de la Vieillesse.

Entrons maintenant au Palais de Justice; nous y apercevons, activement à l'œuvre, des Confrères de Saint-Vincent-de-Paul. On savait depuis longtemps, au Conseil central, que dans certains pays la mission d'observer et d'assister l'enfant délinquant et mis en liberté surveillée était réservée aux

Confrères; que la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Cologne administre un asile où sont reçus les enfants rhénans confiés par les tribunaux à la tutelle des Confrères; que le Président Roosevelt en 1905 avait comme sanctionné l'activité des confrères en nommant juge au Tribunal d'enfants de Washington le Président du Conseil des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de cette ville.

La loi française du 22 juillet 1912 fut pour les membres des Conférences de France l'occasion de se mettre à leur tour à la disposition de la magistrature : actuellement, à Paris, près du tribunal pour enfants, sur deux cent quatre-vingt-huit délégués à la liberté surveillée, officiellement chargés de s'occuper des enfants qui leur sont désignés par la vigilante pitié des tribunaux, il y a plus de cent trente confrères, auxquels s'ajoutent, pour la surveillance des jeunes filles, une douzaine de dames; et la Préfecture de police alloue quotidiennement soixante-dix centimes aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul pour chacun des enfants que, dans leur famille, ils surveillent.

Ainsi jouent-elles leur rôle dans l'organisme même de la justice; et peu s'en faut que par l'effet de sa charité le confrère de Saint-Vincent-de-Paul ne soit promu fonctionnaire.

Et c'est là, certes, une ascension bien inattendue, pour une œuvre autonome éclose à l'écart de l'État, constamment indépendante de l'État, et religieuse par surcroît.

***

Mais cette ascension, elle est la conséquence naturelle, normale, d'une ligne substantielle, d'une ligne très riche d'avenir, qui se lisait déjà dans le règlement primitif de la Société : « Aucune œuvre de la charité, disait ce règlement, ne doit être regardée comme étrangère à la Société de Saint-Vincent-de-Paul. » Ce règlement, il représente la tradition, et c'était assurément une phrase précieuse que celle qui allait faire de la tradition même une instigatrice de progrès, car, à la faveur de cette phrase, la Société peut, sans cesse, prendre élan dans sa charité même, et dans son passé même, pour répondre aux besoins nouveaux par des œuvres nouvelles.

Jeune visage d'une œuvre ancienne, c'est ainsi que M. Léonce Celier, dans les *Études* du 20 avril 1929, intitulait l'article

qu'il consacrait aux Conférences de Saint-Vincent-de-Paul : il éprouvait une jouissance d'historien, partagée par son lecteur, à montrer comment les changements sociaux, comment les progrès de l'intervention de l'État dans l'organisation du travail, comment les conditions actuelles de recrutement des Conférences, comment la physionomie sociale de certains pays d'outre-mer, à laquelle les Conférences ont dû s'adapter, amenèrent partout les successeurs de Frédéric Ozanam à « se mettre, comme l'on dit, à la page », et comment à la visite à domicile, forme primordiale et fondement de leur action charitable, se juxtaposèrent les formes les plus diverses de la charité.

« Les règles, disait il y a quelques années le vice-président des Conférences en Angleterre, ont été tracées avec une prudente prévoyance et une simplicité qui se contente d'exposer les principes essentiels, en laissant illimité le champ où se développera l'action suivant les besoins changeants des temps. »

Et M. d'Hendecourt, le dernier président général des Conférences, expliquait au lendemain de la Grande Guerre, en décembre 1919 : « Notre Société a légitimement le devoir d'évoluer, c'est-à-dire de s'adapter, pour remplir sa mission, à des conditions extérieures nouvelles, en restant fidèle à ce que ses traditions ont d'immuable. L'immobilité serait la mort : le mouvement sera la vie. »

Adaptation constante, et constamment renouvelable, d'une tradition permanente de charité, voilà, sous toutes les latitudes, le programme des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, et voilà ce qui explique la diversité de leurs œuvres, et parfois la pittoresque variété d'aspects que ces œuvres présentent.

D'où vient ce bruit dans les rues d'une calme ville hollandaise? Que veut dire cette musique d'étudiants accompagnant des automobilistes? Cette musique annonce la présence des Confrères de Saint-Vincent-de-Paul, qui sonnent à toutes les portes pour qu'on leur donne des vêtements usagés, et qui chargent sur leur auto les précieux paquets.

A Bombay, je vois les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul entretenir un refuge de lépreux, et c'est à leur instigation qu'a été créé l'Institut des Sourds-muets.

Observons-les un peu longuement dans cette Égypte où les

premiers germes de Conférences furent semés, en 1854 et 1863, par des Français de passage, mais ne purent mûrir qu'assez lentement : il n'y avait encore, en 1900, que six Conférences : trois au Caire, dont deux de langue française et une de langue arabe; une à Alexandrie; une à Tantah dans le delta du Nil; une à Minia, sur le Haut-Nil, créée avec le concours des Coptes. Actuellement le chiffre des Conférences égyptiennes est de cinquante. Et ce qu'il y a de neuf ici et de particulièrement prometteur, c'est que la création de certaines conférences, l'adhésion de certains Confrères, marquent, dans l'Égypte chrétienne, un progrès de l'idée d'unité. Il y a des Conférences entre confrères de rite latin, et il y en a entre confrères des rites orientaux, unis à Rome : la Conférence Saint-Jean-Chrysostome, établie en 1911 par les Grecs melchites du Caire, est actuellement si nombreuse, qu'elle a dû se morceler en sept groupements, tous très actifs, et qui même ont organisé, sous le nom de Solidarité chrétienne, une grande société de placement. On a vu des familles séparées de Rome se sentir amenées vers l'Église romaine par la charité que les Confrères de Saint-Vincent-de-Paul leur témoignaient; on a vu telle conférence de la Haute-Égypte, celle du petit village d'Abou-korbas, se faire l'auxiliaire du curé, pour les convocations au culte, pour l'organisation des liturgies, pour l'enseignement du catéchisme, pour l'apostolat parmi les chrétientés non encore unies au Saint-Siège. Il n'est pas inutile à l'idée catholique que les Confrères de Saint-Vincent-de-Paul appartenant à des rites divers se coudoient et se rencontrent dans des Conférences interrituelles, — il y en a dix au Caire — ou bien dans des retraites communes à tous les confrères.

La charité du contact, celle qui consiste à vouloir se comprendre réciproquement, est éminemment conforme à l'esprit de Frédéric Ozanam; et les méthodes qu'il préconisait pour l'entente des classes sont les mêmes qui peuvent être suivies en Égypte pour l'harmonie des âmes, planant sur les divergences séculaires des traditions ou des rites.

Tournons-nous maintenant vers ces États-Unis où la Société de Saint-Vincent-de-Paul possédait en 1929 neuf conseils centraux métropolitains, six conseils centraux diocésains, soixante-huit conseils particuliers, quatorze cent cinquante conférences, et où les dix-huit mille cent trente-

neuf membres actifs — au lieu de neuf mille en 1900 — secouraient trente-deux mille neuf cent dix-huit familles avec un budget d'un million quatre cent mille dollars (trente-cinq millions de francs). Il y a là un phénomène qui mérite attention : tandis qu'au cours des vingt dernières années, le nombre des Conférences et des Confrères a doublé, la prospérité économique des États-Unis, en restreignant le nombre des pauvres, a fait baisser plutôt celui des familles secourues. Une voix d'outre-mer, commentant ce phénomène, explique : « Notre Société peut et doit progresser, alors même que le paupérisme est en régression. La charité aux États-Unis prend de plus en plus une orientation sociale, et la Société de Saint-Vincent-de-Paul est à la tête de ce mouvement. »

A la Nouvelle-Orléans depuis 1903, à Philadelphie depuis 1905, elle s'occupe des « maisons des marins ».

Ailleurs elle s'associe à la fondation de la Ligue Marquette, qui s'occupe de créer des écoles et des chapelles dans les territoires indiens, et d'obtenir pour les Indiens survivants les droits des citoyens américains.

A Buffalo, à Chicago, les Confrères de Saint-Vincent-de-Paul furent les initiateurs d'un Office central, « véritable quartier général de l'activité charitable catholique »; et lorsque en 1910 fut fondée à l'Université de Washington la « Conférence nationale des charités catholiques », les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul jouèrent un grand rôle dans cette fondation.

Ce fut à Paris, pour les membres du Conseil général, une grande joie, lorsqu'en 1924, en tête du message par lequel les États-Unis souhaitaient la béatification de Frédéric Ozanam, ils lurent les lignes que voici, écrites, disait-on, au nom d'une vingtaine de milliers de Confrères actifs ou honoraires : « Tous chérissent la mémoire d'Ozanam, tous essaient de suivre son exemple et de vivre de ses leçons, comme font les élèves aimés d'un professeur digne de foi. Ils ont essayé de réaliser l'atmosphère dont Ozanam a entouré la Société. Quoique les circonstances qui ont décidé ces hommes à se grouper sous la bannière de Saint Vincent de Paul soient infiniment variées, néanmoins l'objectif fondamental et immuable reste pour tous l'accomplissement d'œuvres de charité. »

Tel est, après bientôt un siècle, le bilan de l'œuvre d'Oza-

nam. Dans un récent article du *Bulletin de la Société* qu'il intitulait : *L'esprit de la paix et la Société de Saint-Vincent-de-Paul*, M. Angot des Rotours insistait très justement sur l'universalité de la *Société*. Ainsi qu'il est dit en son *Manuel*, « profondément unie à l'Église, elle aspire à la servir partout et toujours, sans distinction de race et de pays ». Ozanam sut créer un organisme où la charité se montre agile, souple à toutes les exigences, attentive à tous les appels, où tous ses soins et toutes ses démarches se caractérisent par un mélange vraiment incomparable, et subtilement dosé, de passivité et d'activité. Passive elle est, puisqu'elle se prête aux nécessités, puisqu'elle s'adapte aux circonstances, dans un esprit de docilité pour les marques successives de la volonté divine, puisqu'elle accepte allègrement toutes les offres de terrains sur lesquels son action peut s'exercer. Active elle est, par sa constante impatience de se mettre à la piste des détresses pour les soulager, par la fièvre d'action qui la pousse à lutter de vitesse avec toutes les formes du mal social, et à dépasser, à devancer, par la marche conquérante des œuvres de bien, les progrès douloureux du paupérisme ou de l'immoralité. Sa passivité se transfigure en un esprit d'entreprise, qui la met à la disposition de tous les besoins, pour toutes les besognes, et qui la porte à répondre : Présente! chaque fois qu'elle est invoquée; son activité, toujours à l'affût de méthodes nouvelles et de nouvelles conquêtes, n'aspire pourtant à rien de plus qu'à se subordonner aux indications fournies au jour le jour par les faits sociaux, sans jamais vouloir — non plus que ne le voulait Saint Vincent de Paul — « enjamber sur la Providence » par des fondations prématurées.

Dans sa passivité, il entre déjà de l'initiative; et au cœur de son activité, subsiste toujours une soumission. Caprice des improvisations, fantaisisme de l'action, voilà des traits qu'on ne peut et qu'on ne pourra jamais imputer à la Société de Saint-Vincent-de-Paul; les leçons même que lui lègue le souvenir d'Ozanam la préservent de telles déviations.

M. Fliche observait, naguère, que la plupart des grands sociologues catholiques appartiennent à cette Société, et il ajoutait : « Les premiers syndiqués catholiques, groupés autour du Frère Hiéron, ces vaillants qui nous ont dotés d'un magnifique organisme social, étaient des membres des jeunes

Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. La première pensée des *Équipes Sociales* est sortie de la Conférence Saint-Médard des Normaliens. » Ainsi va s'élargissant l'arbre généalogique dont toutes les branches confluent vers Ozanam comme vers un tronc commun : dans cette école de charité que sont les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, des apprentis se forment, qui bientôt, au dehors, porteurs du même esprit, font rayonner d'autres œuvres. Laissons s'écouler encore quelques dizaines d'années : dans le recul, l'historien des initiatives qu'a prises, sur le terrain social, le catholicisme contemporain, accordera certainement à l'œuvre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul les honneurs d'un vaste chapitre, mais il reparlera d'elle, encore, dans le reste du livre, comme de la bonne et sûre préceptrice qui sut allumer les ferveurs sociales, orienter les dévouements, et raviver devant nos regards l'effigie même de son fondateur, en modelant à son image, parmi les jeunes sur lesquels elle pose son empreinte, d'autres beaux types d'hommes d'action.

GEORGES GOYAU.

La confession et la direction des religieuses et des religieux laïcs

Nous avons précédemment expliqué le droit des religieux clercs en matière de confession et de direction (1). Voici maintenant ce qui concerne les confessions des religieuses (Canons 520-527) et des religieux laïcs (Canon 528).

Chaque couvent doit avoir un seul confesseur ordinaire qui entendra normalement les confessions de toute la communauté. Dans les communautés nombreuses, ou si une autre juste raison l'exige, on nommera deux confesseurs ordinaires ou même davantage (2).

Néanmoins si une religieuse demande, pour sa tranquillité d'esprit et pour favoriser son progrès spirituel, un confesseur ou directeur spirituel autre que le ou les confesseurs ordinaires, l'Ordinaire du lieu devra l'accorder, non seulement pour un temps, mais aussi longtemps que durera la nécessité ou le besoin invoqué. Naturellement il appartiendra à l'Ordinaire de veiller à ce que ces concessions n'entraînent pas d'abus, mais il doit réprimer ceux qui se seraient introduits sans gêner en rien la légitime liberté des âmes (3)

Ce n'est pas tout : si une religieuse, au lieu de demander qu'on fasse venir un confesseur spécial, va se présenter, hors du couvent, à n'importe quel prêtre confessant dans une église ou un oratoire semi-public, ou même profite de la visite d'un prêtre quelconque approuvé par l'Ordinaire du lieu, pour se confesser à lui, la confession est valide et licite. Tout privilège en sens contraire est révoqué (4).

La religieuse manquerait à la discipline du couvent si elle

(1) Voir *La Vie Spirituelle* de mai et juin 1930.
(3) Can 520, § 1.
(2) Can. 520, § 2.
(4) Can. 522.

en sortait sans permission pour se confesser, mais, dès lors qu'elle se trouve régulièrement hors de la maison, elle n'a besoin d'aucune permission d'aucune supérieure pour se confesser à qui il lui plaît, si elle a besoin de cette confession pour tranquilliser sa conscience. Avant de sortir, elle n'avait aucune obligation d'avertir sa supérieure qu'elle voulait se confesser; elle n'en a aucune en rentrant de dire qu'elle s'est confessée. Et aucune supérieure n'a, sur ce point, aucun droit d'enquêter, ni directement ni indirectement. Les termes du code : « *dans une église ou un oratoire même semi-public* », ne doivent pas s'entendre, d'après des canonistes sûrs, comme formulant une condition indispensable à la validité ou même à la licéité. Si donc une religieuse cloîtrée (n'est-ce pas pour elle surtout que cette règle est édictée ?) profite du passage en son monastère d'un prêtre approuvé pour se confesser à lui, dans le lieu régulièrement aménagé pour la confession des Sœurs, encore que ce ne soit pas une église ou un oratoire semi-public, sa confession ne saurait être rendue illicite, encore moins invalide, par cette circonstance.

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur les qualités que doit avoir le confesseur ordinaire des religieuses, ni sur les limites imposées au renouvellement de sa charge. Rappelons seulement que le confesseur est nommé pour trois ans, mais que l'Ordinaire peut le confirmer pour un second ou même un troisième triennat lorsque la pénurie de prêtres aptes à ce ministère le demande ou que la majorité des religieuses (même celles qui n'ont pas voix au chapitre) s'accorde par suffrages secrets à le demander.

Au-delà de cette limite il faut, de toute nécessité, au moins un intervalle d'un an avant de nommer à nouveau le même prêtre confesseur ordinaire de la même communauté (1).

Il importe de noter, comme une application du principe universel mentionné plus haut, qu'aucun prêtre exerçant une autorité quelconque au for externe sur une communauté religieuse (par exemple, un vicaire général, un supérieur régulier) ne peut en être le confesseur ordinaire.

C'est l'Ordinaire du lieu qui désigne le confesseur ordinaire. Pour les communautés religieuses soumises à la juridiction de supérieurs réguliers, il appartient à ceux-ci de pré-

(1) Can. 524, § 1 et 2, et Can. 526.

senter le confesseur, mais c'est l'évêque qui l'approuve. Aucun prêtre, excepté les cardinaux, ne peut être validement confesseur ordinaire ou extraordinaire de religieuses et de novices, sans une juridiction spéciale concédée par l'Ordinaire du lieu (1).

Disons un mot maintenant des autres confesseurs prévus par le droit : les confesseurs *extraordinaires* et les confesseurs *suppléants*.

Chaque communauté a un confesseur extraordinaire qui doit la visiter quatre fois par an. Toutes les personnes qui composent la communauté doivent se présenter à lui au moins pour recevoir sa bénédiction (2).

Cette prescription a surtout pour but de donner toute facilité aux religieuses qui veulent s'adresser à lui de le faire sans être remarquées. S'il était facultatif de se présenter, une sorte de respect humain pourrait retenir celles qui, ayant besoin de son ministère, se verraient seules à y avoir recours (3). Il convient même, et il semble plus conforme à l'esprit de l'Église, que toute la communauté se confesse à lui.

Le confesseur extraordinaire n'est pas nommé pour un temps déterminé et peut rester en charge indéfiniment. Il peut devenir confesseur ordinaire, tandis que le confesseur ordinaire ne peut être immédiatement nommé confesseur extraordinaire (4).

Les confesseurs suppléants sont des prêtres habituellement désignés par l'Ordinaire du lieu pour une maison religieuse, et qu'on peut appeler facilement, dans les cas particuliers, pour entendre les confessions de toute la communauté ou d'une ou plusieurs religieuses, sans qu'il soit nécessaire de

(1) Can. 524, § 1.

(2) Les religieuses ne sont pas obligées de se confesser, mais de se présenter : « Atque ita prudentissime consultum est, ne, si moniales aliquae extraordinarium adirent, aliae autem coram ipso non comparerent, suspiciones atque oblocutiones excitarentur ; et illae quidem censerentur necessarias habuisse causas ob quas ad extraordinarii opem confugere coactae essent, aliae vero ab hujusmodi et causis immunes judicarentur. » (*Bullarium*, vol. cité, p. 262 B.)

(3) C'est la raison que développait Benoît XIV dans la bulle *Pastoralis cura*.

(4) Can. 524, § 3.

recourir chaque fois à l'Ordinaire. Quand une religieuse demande de faire venir un de ces confesseurs, aucune supérieure n'a le droit de s'enquérir, par elle-même ou par autrui, directement ou indirectement, du motif de cette demande, ou de refuser, en parole ou effectivement, d'y faire droit, ou même de montrer que cela lui est désagréable (1).

En cas de maladie, même sans danger de mort, n'importe quelle religieuse peut demander n'importe quel confesseur approuvé (pour les femmes), se confesser à lui aussi souvent qu'elle le désire pendant la durée de sa maladie. Sa supérieure n'y peut mettre obstacle, ni directement ni indirectement (2). La raison de cette disposition est claire : l'Église, mère bonne et tendre, veut accorder à ses enfants religieux malades le maximum de liberté dans la confession afin de pourvoir de la manière la plus efficace au salut de leurs âmes.

Corrélativement à l'interdiction faite aux supérieurs de confesser habituellement leurs sujets, il est interdit aux confesseurs (ordinaires, extraordinaires ou suppléants) de se mêler en quoi que ce soit au gouvernement intérieur ou extérieur de la communauté.

Il faut savoir enfin que l'Ordinaire du lieu peut enlever sa charge à n'importe quel confesseur (même régulier exempt) de n'importe quelle communauté religieuse (même soumise à des réguliers), sans être tenu de dire le motif de cette mesure — sauf au Saint-Siège, s'il le demande —, pourvu qu'il informe de sa décision, s'il s'agit d'un monastère soumis aux réguliers, le supérieur qui en a la responsabilité

Un seul canon (528) suffit à régler ce qui concerne les confessions dans « les religions laïques d'hommes ». « Chaque maison doit avoir un confesseur ordinaire (3) et un confesseur extraordinaire; et si un religieux demande un confesseur particulier, le supérieur doit l'accorder sans en demander la raison ni manifester aucune répugnance (4).

On ne prévoit pas, comme pour les religieuses, de confesseurs suppléants.

(1) Can. 521, § 2 et 3.

(2) Can. 523.

(3) Qui n'a pas besoin, comme le confesseur ordinaire des religieuses, d'une juridiction spéciale.

(4) Can. 530.

Enfin voici ce qui concerne « l'ouverture de conscience ». le décret *Quemadmodum* concernait uniquement les congrégations de femmes et les congrégations d'hommes entièrement composées de laïcs. Le Code étend à tous les ordres et instituts religieux, même de clercs, l'interdiction de rendre obligatoire la manifestation des consciences. Il n'est d'ailleurs pas défendu aux sujets de s'ouvrir spontanément, en toute liberté, à leurs supérieurs. Au contraire, on leur déclare qu'il convient, qu'il est expédient d'exposer avec une filiale confiance, à leurs supérieurs *prêtres*, leurs doutes et anxiétés de conscience. Cela est surtout recommandé, naturellement, aux novices à l'égard de leur Père Maître.

Telle est, brièvement résumée, et presque dans les termes mêmes du Code de droit canonique, la législation actuelle de l'Église touchant la confession et la direction des religieux (1). Il est superflu d'en souligner la sagesse. Il suffit de se rendre compte du but poursuivi pour voir immédiatement combien ces prescriptions y sont heureusement adaptées.

Nul doute qu'en les suivant à la lettre, sans chercher à en éluder, par des subterfuges ou des subtilités, ou par une interprétation excessive d'indults particuliers, la force obligatoire universelle, on réduirait au minimum les causes extérieures d'anxiété et de trouble de conscience dont tant de religieux et de religieuses, ou de novices, ont souffert ou pourraient souffrir encore. Quand l'Église se montre si maternellement préoccupée d'ôter à ses enfants toute gêne de ce genre, parce qu'elle sait, comme le disait Benoît XIV, que cette gêne peut être l'occasion de sacrilèges, quelle imprudence et quelle témérité ce serait de ne pas entrer à fond dans ses vues ! Quelle responsabilité on encourrait devant Dieu !

La rédaction des canons 518-530; 891, où sont renfermées les prescriptions que nous venons d'analyser, dénote une expérience consommée, une connaissance très approfondie des difficultés auxquelles, trop souvent, des âmes religieuses se sont heurtées. Il n'est pas de prêtre et de confesseur ayant lui-même quelque pratique des retraites dans les commu-

(1) Pour les questions de détail nous ne pouvons que renvoyer aux canonistes. Signalons en particulier Blat, Vermeersch, et les excellents commentaires de P. Larraona dans *Commentarium pro religiosis*. Le dernier n° explique précisément les canons 519-520.

nautés religieuses qui n'ait touché du doigt la discrétion, la sagesse, le bienfait de ces mesures libératrices; qui n'ait eu la joie de mettre à l'aise des âmes troublées et connaissant mal leurs droits, en les leur apprenant. Beaucoup ont eu à rappeler leurs devoirs à des supérieurs — hommes ou femmes —, que de longues habitudes d'esprit y rendaient quelque peu réfractaires. On ne saurait trop veiller à l'intégrale observation de ces canons. A toute loi de l'Église, l'obéissance s'impose. Mais celles-ci ont une spéciale importance. On n'y manquerait pas sans compromettre la paix des âmes, et sans porter atteinte à la fécondité, à l'efficacité sanctifiante de la vie religieuse (1).

fr. M.-Benoit Lavaud, O. P.

(1) Cet article était déjà composé quand nous avons pris connaissance de la réponse donnée par *L'Ami du Clergé* à la question suivante : *Le directeur du noviciat d'une Société de prêtres sans vœux peut-il entendre les confessions de ses novices?* « *L'Ami* » pense « très nettement qu'il convient d'assimiler complètement ce directeur au maître des novices... Il faut donc juger de ses droits, suivant ce que le Code détermine pour le *Maître des novices*. Le mot ne fait rien à la chose. » A ce propos, la docte revue écrit ces lignes d'une rédaction un peu lourde mais où nous sommes heureux de trouver l'expression de notre propre pensée : « Que le principe de la liberté de conscience exige que les novices puissent ou doivent se confesser au maître des novices, plutôt que d'exiger qu'ils ne puissent pas se confesser au même Supérieur, nous n'en sommes pas très certains. Nous déclarons même qu'il nous paraît certain que la liberté de conscience sera bien mieux assurée si la loi fait obstacle à la confession au maître des novices. » (*Ami du Clergé*, 27 février 1930, p. 140.)

Pour la lecture spirituelle

Petit manuel théologique et pratique de la vocation (1).

M. l'abbé Mugnier, après son beau livre *Souffrance et Rédemption*, nous donne ici un excellent manuel de la vocation qui se recommande par la division même du sujet traité, division qui montre un ouvrage fort bien construit et que nous désirerions voir mise un peu plus en évidence dans la table des matières, pour une prochaine édition.

L'auteur nous dit *ce qu'est la vocation*, « moyen providentiel dont Dieu se sert pour manifester et intimer dans le temps le décret par lequel il nous a ordonnés et veut nous faire tendre à un état de vie déterminé » (p. 16). — Il expose et réfute les fausses conceptions de la vocation : l'une naturaliste, l'autre fataliste, et distingue les différentes vocations : au mariage, à la vie religieuse, au sacerdoce.

Il étudie ensuite *comment connaître sa vocation;* les signes : aptitudes négatives et aptitudes positives intellectuelles et morales, et la volonté droite. Il fait bien voir quel doit être ici le rôle des parents, des éducateurs, du confesseur, pour aider les jeunes gens à connaître leur vocation.

Il traite avec beaucoup de psychologie et un grand sens chrétien les *vocations qui n'aboutissent pas*, soit qu'il s'agisse *de vocations empêchées* (germes non cultivés par suite de la négligence des éducateurs) ou de *vocations perdues* au contact du monde, par suite de pusillanimité, ou de *vocations brisées*, sans qu'il y ait faute, mais par exemple par suite de maladie subite et incurable, comme ce fut le cas du saint abbé Joseph Girard, qui après le sous-diaconat dut passer sur son lit vingt-deux ans de martyre; il est vrai que

(1) Par M. l'abbé Francis Mugnier, Docteur en théol., Prof. au grand Séminaire d'Annecy. Chez André Blot, 6, rue de la Salpêtrière, Paris. 1 vol. in-12, 211 pp.

dans le cas la vocation brisée fut transfigurée. L'auteur traite aussi fort justement de l'infidélité à la vocation.

Enfin il fait voir toute la grandeur des *vocations qui aboutissent* : germes cultivés, arrivés à éclosion. Il montre la beauté de la fidélité à la vocation dans une vie toute orientée vers la fin dernière et dévouée au prochain. L'ouvrage s'achève par une prière pour bien choisir sa vocation; nous le recommandons très vivement aux éducateurs et éducatrices, aux prédicateurs de retraite et aux jeunes gens qui cherchent leur voie.

fr. R. Garrigou-Lagrange, O. P.

Le Christ-Roi (1).

Neuf magnifiques conférences, qui furent prononcées dans la cathédrale de Tournai : l'Annonciation du Christ-Roi; la hiérarchie visible du royaume de Dieu; le droit de grâce; la loi fondamentale du royaume de Dieu; la reine du royaume de Dieu; les martyrs du Christ-Roi; royauté eucharistique; la Passion royale de Notre-Seigneur; le triomphe du Christ-Roi. Plénitude de doctrine, splendeur de la parole, et ce je ne sais quoi de communicatif que retient si difficilement l'éloquence confiée à l'écriture. Les dessins sont une application du cubisme aux sujets religieux.

F. Gellé.

L'Éternel Crucifié (2).

Très belles pages, sans lustre factice, de doctrine, d'apologétique, d'initiation ascétique, et qui seront utiles à une infinité de personnes. « Jésus, et Jésus crucifié », n'est-il pas le livre de tous, la science de ceux qui croient, de ceux qui cherchent, de ceux qui voient? Ajoutons que les personnes de culture médiocre, aussi bien que les doctes, pourront faire leurs délices de *L'éternel Crucifié*.

F. Gellé.

(1) Par Mgr Picard, dessins de K. Krack. Éditions Rex, Louvain; Giraudon, Paris

(2) Simples études sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par P. Lelièvre. Éditions Spes, 228 pages. 16 fr.

La belle histoire d'un prêtre (1).

Voici une biographie dont *L'Ami du Clergé* (2) a fait grand éloge et qu'il a chaudement recommandé à ses lecteurs. On va comprendre pourquoi *La Vie Spirituelle* la recommande aussi aux siens.

La Vie de M. Orain évoque une des plus belles pages de l'histoire de l'Église en France, « de celles, dit très justement l'auteur, qui peuvent et doivent rallier tous les suffrages, car elle aligne, sans un fléchissement, à travers trois époques, dont l'une fut en tout point tragique, quarante-neuf années d'un apostolat surhumain ». Ce fils de paysan, qui fait ses humanités chez les Oratoriens, reçoit des Sulpiciens sa formation spirituelle et devient prêtre et vicaire en 1782, semble résumer en sa personne beaucoup des institutions et des mœurs ecclésiastiques de l'Ancien Régime à son déclin. Ensuite, durant sept années, sur les confins d'une Vendée qui agonise dans un sacrifice sublime et d'une Bretagne qui s'agite et gronde obscurément, il vivra comme un proscrit, sera traqué à peu près sans relâche, dans les fourrés et les chemins de son pays, par une police acharnée à le poursuivre, mais ne cessera pas un seul jour d'exercer activement le saint ministère, avec une bonne humeur héroïque. Enfin, aux premières années du régime concordataire, il sera un des plus parfaits modèles du curé de campagne; avec cela, missionnaire, maître d'école et professeur, et déjà quelque peu lancé dans ce qu'on appelle aujourd'hui « les œuvres », il aura le sens des innovations et des restaurations que la grande tourmente a rendues nécessaires, et sera jusqu'au bout merveilleux d'entrain, de bonhomie, d'humanité et de sainteté réunies.

Ce dernier mot, en effet, ne paraît point excessif. Nul doute, nous sommes en présence d'une grande âme. Et cette histoire, par endroits passionnante comme un roman, est édifiante comme une vie de saint. Qu'on ne s'y trompe pas, M. Orain a joué sa vie, pour le Christ, pendant des années,

(1) A. Bachelier, *La belle histoire de Monsieur Orain, 1756-1829*. Chez Lanoë, rue de Verdun, à Nantes. 1 vol. in-8° de 341 pp., avec 7 gravures. 12 fr.

(2) Dans son n° du 15 août 1929, pp 542-543.

« avec autant de sang-froid, dit-il ingénument, qu'autrefois dans les promenades du séminaire lorsque nous jouions aux barres ». Que fait-il dans ses cachettes et parfois presque à la barbe des gendarmes ? « Il fait ses réflexions, dit son bréviaire et son chapelet, compose des cantiques. » Son sentiment envers ceux qui le persécutent ? « Cet homme m'a fait l'honneur de vouloir m'ôter la vie. C'est une raison pour moi de lui faire plus de bien. » Sa pensée profonde ? Une vue constante de la présence et de l'assistance du bon Dieu, la peur de mourir « sans avoir assez fait pour l'honneur de son divin Maître et le salut des âmes ».

Ceci enfin, qui est magnifiquement sacerdotal : « Ce n'est pas la révolte qu'il nous faut. Malheur à celui qui, pour quelque cause que ce soit et surtout pour le fait de religion, exciterait des guerres intestines. Non, non, il ne faut pas que le sang de nos frères soit versé; mais il faut, si on nous le demande, savoir offrir le nôtre. Nous sommes prêtres. Il faut même savoir mourir de faim, de langueur et de misère... Ils décrètent en souverains; ma conscience est à moi, ils ne régneront pas sur elle. Ils m'ont déclaré libre, je n'avais pas besoin de leurs décrets pour l'être, et j'espère leur prouver qu'il est une liberté qu'ils ne me raviront jamais. »

M. Orain confesseur de la foi est l'émule du bienheureux Noël Pinot, son voisin de l'Anjou. M. Orain, échappé du martyre, fait ensuite penser au saint curé d'Ars en sa paroisse, et au bienheureux Grignon de Montfort dans les missions, en un pays que celui-ci du reste avait évangélisé.

Pays digne d'avoir de tels prêtres ! Car voici le dernier trait à signaler ici : M. Orain n'est pas le seul héros de son histoire, il a autour de lui tout son peuple. Pas un des siens ne l'a jamais trahi ! La plupart, grands ou petits, vivent intensément leur christianisme. Et le bon pasteur aura été, sa vie durant, le père dans le Christ de trente-cinq autres prêtres : « *Qui potest capere, capiat.* »

P. DE BELLIGNÉ.

La Vénérable Mère Marie de la Sainte-Trinité (1).

Cet ouvrage contient la vie de la vénérable Mère Marie de la Sainte-Trinité, écrite sur les mémoires qu'elle en avait faits

(1) « *Mère Sainte* », fondatrice du Carmel d'Auch, 1570-1656. Vie et

elle-même par ordre de ses supérieurs. Il est divisé en neuf livres, qui traitent : 1° de l'enfance de la fondatrice et de sa vie intérieure jusqu'à son entrée au Carmel, 2° de cette entrée au Carmel et de l'étroite alliance qu'elle y contracte avec Dieu, 3° de l'hommage qu'elle rendait aux perfections divines, objet habituel de sa contemplation, 4° des communications et des opérations admirables de l'amour de Dieu dans cette âme, 5° combien elle se croyait redevable à la miséricorde de Dieu de tous ses biens, 6° combien la crainte de Dieu lui a été salutaire, 7° quelle fut sa grande dévotion à l'Eucharistie, 8° son zèle pour la dilatation et la gloire de son Ordre, 9° quelles sont les fondations qu'elle a faites.

On lira avec un intérêt particulier et grand profit les chapitres du livre IV^e^ relatifs à l'amour de Dieu pour nous : « L'amour que Dieu nous porte est plus fort que celui d'une mère pour son fils unique. — Nous sommes faits pour être tout à Dieu, mais nous ne saurions aller à lui, si son amour ne nous attire le premier. — La suavité et la force de l'amour de Dieu pour nous attirer à lui efficacement et sans violence. — L'amour de Jésus-Christ est une source plus abondante de grâce pour nous sauver que le péché d'Adam n'a eu de malice pour nous perdre. — Il faut laisser faire l'amour de Dieu pour arriver à cette union intime qu'il veut que nous ayons avec lui. » Tout ce chapitre (p. 178 ss.) montre bien que, pour la Mère Marie de la Trinité (Mère Sainte), la contemplation infuse des mystères de la foi et l'union intime qui en résulte sont bien dans la voie normale de la sainteté, et très distinctes des grâces proprement extraordinaires, dont il est parlé par exemple p. 349. Ce livre sera lu avec grand fruit surtout dans les Carmels, où l'on tiendra à connaître ce que fut la vie intérieure et l'influence secrète et profonde de cette fille de sainte Thérèse, dont le souvenir est resté très vivant non seulement au Carmel d'Auch, mais dans ceux de Lectoure, de Narbonne, de Toulouse, de Bordeaux et plusieurs autres, où elle exerça les plus hautes charges avec le plus grand oubli de soi et le plus grand zèle.

fr. Rég. Garrigou-Lagrange, O. P.

Écrits compilés par *Monsieur d'Aignan du Sendat*, vicaire général d'Auch 1608-1682, avec une préface de Monseigneur l'Archevêque d'Auch. Paris, Lethielleux, 1930. 1 vol. grand in-8°, 392 pp.

Les bienheureux martyrs des Missions Étrangères (1)

Quelle excitation pour la foi ! Et quelle démonstration de notre commune lâcheté ! Ces histoires de martyres mettent si près de nos yeux, de nos mains, les valeurs éternelles, et leur primat absolu ! Certaines personnes n'osent pas se confronter avec de tels exemples. Elles se paraissent à elles-mêmes trop pauvres de courage et de foi. Heureuse expérience, qui les humilie, et qui les fortifie, pourvu que, tout de même, elles se fient au Seigneur et lui disent oui.

F. Gellé.

Pour les catéchistes (2)

Ces deux volumes, extrêmement consciencieux, et d'un fini pédagogique tel qu'il le faut dans les milieux primaires, permettent à une infinité de personnes, qui n'auraient pas le génie de l'enseignement catéchistique, de faire des catéchismes solides, complets, pratiques, de vraies classes de catéchisme, avec de vrais exercices spirituels de formation ascétique. Lorsque des catéchistes, par ailleurs bien doués, et d'une piété fervente, animeront ces éléments si bien ajustés on atteindra presque à la perfection du genre.

L'œuvre entreprise par M. l'abbé Quinet n'est pas encore achevée. Reste à paraître la *Morale*. Nous la verrons avec plaisir.

F. Gellé.

(1) Par Adrien Launay, M.E. Téqui, 82, rue Bonaparte. In-8° long, 260 pages. 15 fr.

(2) Abbé Quinet, inspecteur de l'enseignement religieux dans le diocèse de Paris. Aux catéchistes prêtres ou laïques. *Carnet de préparation d'un catéchiste. Notes pédagogiques.* Préface par M. le chanoine L. Carretier, directeur de l'enseignement primaire dans le diocèse de Paris. I^re^ volume, *Dogme* ; II^e^ volume, *Grâce et Sacrements*. Éditions Spes. Chaque volume, 18 fr.

Pour les Prédicateurs (1)

Ce livre est de ceux que le recenseur, quelle que soit sa hâte, ne peut s'empêcher de lire intégralement. La lecture commence en diagonale. Et puis le coupe-papier entre en service. Et, après la dernière page lue, on revient au commencement, et on coupe toutes les pages, tant elles captivent. Et si le recenseur avait d'abord écrit quelques lignes d'après le « prière d'insérer », il déchire sa première page, et reprend la plume d'enthousiasme.

F. Gellé.

Aux mères chrétiennes (2)

Cette plaquette est la première d'une nouvelle collection de spiritualité familiale. Le patronage de l'Association du Mariage Chrétien recommanderait assez ce petit volume, s'il ne se recommandait pas assez par lui-même. Il est excellent de plénitude dans sa concision, de clarté, de sens pratique.

F. Gellé.

*** *Avant la Vêture et la Profession* (3)

Deux thèmes de retraites qui exposent la valeur et la portée de la Vêture et de la Profession. Brochure utile pour les intéressées et qui les aidera dans leur préparation immédiate et fervente à ces deux démarches si importantes.

P. A.

(1) Chanoine Henri Morice, *L'Art de parler au peuple.* 1 vol. de 267 p. Aubanel frères. 15 fr.

(2) Abbé H. Bouvier, *Mères chrétiennes, élevez vos enfants le plus haut possible.* A l'Association du Mariage Chrétien, 86, rue de Gergovie, Paris-XIV^{e}. 3 fr.

(3) Brochure in-12 de 90 pages. Chez Téqui, Paris.

Rome chrétienne : son visage, son organisation

Voilà ce que M. Georges Goyau a voulu nous montrer dans une série de tableaux dont la collection part du Latran de 313 pour aboutir au Latran de 1929. Les premiers reproduisent surtout « la physionomie artistique » de la Ville : résumé évocateur et vivant de l'histoire de l'art chrétien à Rome; les pages sur la Renaissance et sur le règne de Bernin sont fort captivantes. Après cela, l'auteur nous montre la beauté intérieure de Rome, et le charme qu'elle exerce aujourd'hui sur le monde. Il nous décrit les rouages de l'administration pontificale, nous dresse l'effectif actuel des familles religieuses, et nous fait assister au conclave de 1922, aux définitions dogmatiques de 1854 et de 1870, et aux procès qui ont abouti à la canonisation de Thérèse de l'Enfant-Jésus. Toutes les pages de *Rome chrétienne* font aimer sa beauté et donnent au lecteur un sentiment ému d'admiration grandissante.

fr. LAVERGNE, O. P.

Le sanctuaire de Soriano (1)

Le sanctuaire de Soriano est célèbre dans les annales Dominicaines. La présente année ramène le centenaire de la translation à Soriano, par la très sainte Vierge, d'une image miraculeuse de saint Dominique, le 15 septembre 1530. Le récit sobre et bien informé du P. Lussiaa rappelle opportunément des merveilles trop peu connues.

F. GELLÉ.

(1) Fr. Emmanuel Lussiaa, O.P., *Le Sanctuaire de Soriano*. 8 gravures hors texte. Toulouse, imprimerie Privat, 14, rue des Arts.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † CAROLUS, episc. Versalien.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN et FILS. — LIGUGÉ (Vienne).

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXIV

JUILLET 1930-SEPTEMBRE 1930

Les Principes et la pratique

F.-D. Joret. — Notre élévation surnaturelle 161
A. Lemonnyer. — L'imitation de Jésus-Christ 176

Les Maîtres et les Modèles

M.-D. Chenu. — Pour lire saint Augustin 135
R. Garrigou-Lagrange. — Les Dons du Saint-Esprit chez saint Augustin 95
A.-M. Jacquin. — Saint Augustin : l'homme 15
P. de Labriolle. — L'âme de saint Augustin 45
J. Leflon. — Le journal spirituel de Lucie-Christine. . . . 189
J. Richaud. — L'abbé Maurice Teysserenc 210
J. Rivière. — Notre vie dans le Christ selon saint Augustin . 112
B. Roland-Gosselin. — Le combat chrétien selon saint Augustin 71

Textes anciens

Saint Augustin. — Lettre à Proba sur la prière 219
Possidius. — La vie de saint Augustin à Hippone 62

Les Idées et les Œuvres

G. Goyau. — Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul . . . 229
B. Lavaud. — La confession et la direction des religieuses et des religieux laïcs 241

Bibliographie

D'Aignan du Sendat. — La vénérable Mère Marie de la Sainte-Trinité 250
(Anonyme). — Avant la vêture et la profession. 253
A. Bachelier. — La belle histoire de M. Orain 249
H. Bouvier. — Mères chrétiennes, élevez vos enfants le plus haut possible 253
G. Goyau. — Rome chrétienne. 254
A. Launay. — Les bienheureux martyrs des Missions étrangères 252
P. Lelièvre. — L'éternel crucifié. 248
Em. Lussiaa. — Le sanctuaire de Soriano 254
H. Morice. — L'art de parler au peuple 252
Fr. Mugnier. — Petit manuel théologique et pratique de la vocation 247
Mgr Picard. — Le Christ-Roi. 248
Abbé Quinet. — Carnet de préparation d'un catéchiste. Notes pédagogiques. 252